GUIDE **POST-BAC**

MÉMO **PARCOURSUP** 2020

LE GUIDE INDISPENSABLE DES
LYCÉENS ET DE LEURS PARENTS

Orientation : quelle voie choisir ?
Étudier autrement | Vie étudiante

Exclusif !
9
cahiers régionaux

Les Editions du Club
Education - Enseignants - Etudiants - Parents

Avec le soutien de
fondation SMERRA
INITIATIVES ÉTUDIANTES

ETS TOEIC

Assess to Progress.

Aujourd'hui passe le test TOEIC®
Demain fais-toi remarquer !

Pour ton dossier d'inscription sur la plateforme Parcoursup®, **mets en avant ton niveau d'anglais** grâce à ton score *TOEIC*®.

Le test *TOEIC* est **la certification de référence** pour évaluer les niveaux d'anglais reconnue par plus de 14000 écoles, entreprises, institutions à travers le monde.

www.etsglobal.org

TOEIC Tests

Copyright © 2019 par Educational Testing Service. Tous droits réservés. ETS, le logo ETS et TOEIC sont des marques déposées de Educational Testing Service (ETS) aux États-Unis et dans d'autres pays, sous licence.

ÉDITO

En 2020, vous allez être les derniers élèves de terminale à passer le Bac de manière traditionnelle, sous la forme qui perdurait depuis des décennies, avec principalement un examen final. Une fois ce précieux sésame en poche, vous pourrez intégrer l'Enseignement Supérieur.

Cette année va donc aussi être marquée par la préparation de votre future vie d'étudiant. Concernant votre choix d'orientation, les outils disponibles pour vous accompagner dans cette démarche sont de plus en plus nombreux. Nous les avons recensés pour vous aider à vous y retrouver.

Nous vous présentons également les différentes formations. De nombreux témoignages d'étudiants de tous horizons : filières courtes, classes prépas, universités, IEP, vont vous aider à vous projeter. Ils étaient à votre place il y a un an ou deux, vous serez bientôt à la leur !

Une fois votre choix fait, vous vous inscrirez sur Parcoursup. La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique VIDAL, a accepté de répondre à nos questions, et vous dévoile le fonctionnement de la plateforme, cette année. Pour son 3ème millésime, elle s'enrichit de nouvelles offres de formations : après l'intégration des IFSI en 2019, ce sont les concours Post-Bac, Paris Dauphine, les écoles du patrimoine, du spectacle vivant, les écoles supérieures d'art et les IEP qui sont désormais proposés. Un dispositif Parcourplus va également permettre d'accueillir plus de formations par la voie de l'apprentissage.

Devenir étudiant, cela représente aussi d'autres changements et l'accès à plus d'autonomie. Comment financer ses études, trouver un logement étudiant, un stage ou un contrat en alternance ? Vous trouverez ici toutes les clés. Alors restez zen, projetez-vous et partagez ces informations.

Les Éditions du Club

Les Editions du Club
Education - Enseignants - Etudiants - Parents

Directrice des éditions et de la rédaction : Annick DOMENICHINI Tél. : 01 55 42 80 81.
annick.domenichini@clubetudiant.com

Club Etudiant Régie Publicitaire
Chef de publicité : François-Henri REVOL– francoishenri.revol@clubetudiant.com
Siège social : 11 rue Serpente 75006 PARIS – Tél. : 01 55 42 80 81.

Graphisme – mise en page – fabrication : Nadia SALAMACHA et Stéphanie SOMMER
Guide imprimé et façonné en France.

Guides lycéens

Guides étudiants

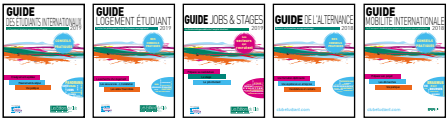

Guides rectorats

D'éventuelles erreurs ont pu se glisser dans la réalisation de ce guide, merci de nous en faire part. Dépôt légal en cours.

SOMMAIRE

CHAPITRE 1
S'INSCRIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1 Préparer son projet 6
2 Bien s'informer 9
3 S'inscrire sur Parcoursup 12
4 Parcoursup : retours sur les admissions 2019 15
5 Les concours 17

CHAPITRE 2
CONNAITRE LES PARCOURS DE FORMATION

1 Panorama 22
2 Bac par Bac, quelles voies après ? 26
3 Les filières courtes : DUT ou BTS 28
4 La licence universitaire 32
5 La classe prépa 36
6 Les écoles spécialisées, grandes écoles et IEP 38

CHAPITRE 3
ÉTUDIER AUTREMENT

1 L'alternance 44
2 L'enseignement à distance - les campus connectés ... 46
3 Partir à l'étranger 48
4 L'année de césure 50
5 En cas d'échec au Bac 52

CHAPITRE 4
LA VIE ÉTUDIANTE

1 Se financer 54
2 Se loger 59
3 Santé : prévention, mutuelles 63
4 Sport et restauration 67
5 Jobs et vie associative 68
6 Le permis de conduire 71

INTERVIEW

FRÉDÉRIQUE VIDAL, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION.

De nouveaux outils tels que la carte interactive des formations et un suivi de proximité dans les établissements, ont été déployés afin d'améliorer l'information aux lycéens et aboutir à une orientation choisie et adaptée. L'efficacité de ce dispositif a-t-elle d'ores et déjà été prouvée ?

Replacer l'humain au cœur de la transition entre le lycée et l'enseignement supérieur, c'est le fondement même de la loi Orientation et Réussite des Etudiants. Pour y parvenir, nous avons déployé un dispositif d'accompagnement inédit, tant par la diversité des outils créés, que par l'implication de l'ensemble des équipes pédagogiques de l'enseignement secondaire et supérieur au service des élèves. Nous avons pu en sentir les premiers effets l'an dernier, et nous avons souhaité aller plus loin cette année. La carte interactive est en effet un bon exemple d'un outil efficace qui permet aux futurs étudiants, de manière très pratique, d'accéder à l'information dont ils ont besoin. Elle s'utilise facilement et les retours d'expérience que nous en avons sont très bons. D'autres nouveaux services ont ainsi été mis en place en complément de ceux que vous mentionnez. 8 campagnes d'appels téléphoniques à grande échelle ont ainsi été organisées. Résultats : plus de 250 000 appels ont ainsi été passés, 5.3 millions de SMS envoyés et 2.8 millions de propositions ont été reçues, soit 20 % de plus qu'en 2018. Chaque année, nous organisons un retour d'expérience avec les usagers, cela nous aide à mieux comprendre leurs besoins et à améliorer nos outils services. Ecoute des usagers et réactivité, ce sont deux maitres mots du service que nous rendons aux étudiants et à leurs familles.

Pour optimiser le fonctionnement de Parcoursup, un calendrier resserré a été mis en place en 2019 ainsi qu'une possibilité d'activer un répondeur automatique durant l'été. Cela a-t-il permis d'aboutir plus en amont à un plus grand nombre d'admissions dans le supérieur ?

Cette année la procédure a mieux fonctionné et plus vite, alors que nous avions 10 % de candidats supplémentaires par rapport à 2018. Plus de candidats ont trouvé leur place, dont une immense majorité avant la fin du mois de juillet. Cela a généré moins de stress dans les lycées, comme nous l'ont dit les proviseurs. On a quasiment divisé par deux cette année le délai d'attente moyen (4,5 jours contre 8 en 2018). À la fin de la phase principale, au 19 juillet 2019, 89 % des bacheliers ont ainsi reçu une ou

plusieurs propositions d'admission. On était à 83 % en 2018 au même moment. Cela a été permis par le calendrier raccourci, mais pas seulement. Les équipes pédagogiques se sont largement mobilisées pour conseiller les candidats et de nouveaux services ont été mis en place. Les candidats et leurs familles ont pu être accompagnés tout au long de la procédure grâce à l'implication des professeurs principaux, des conseillers d'orientation et des services académiques, notamment via le numéro vert mais aussi grâce aux campagnes d'appels téléphoniques organisées à grande échelle, qui ont permis de nouer un lien direct avec les élèves et leurs familles. Mi-septembre, 471 642 bacheliers ont accepté une proposition d'admission ce qui correspond à près de 81 % d'entre eux, pour 78 % en 2018.

Est-ce que l'on observe toujours autant de disparités entre les bacheliers généraux et technologiques ou professionnels en termes de propositions d'admission ?

En effet, il demeure des différences, qui ne datent d'ailleurs pas d'aujourd'hui. Mais ce qui change avec Parcoursup, c'est qu'on se donne vraiment désormais des outils pour favoriser l'orientation des bacheliers technologiques et professionnels vers les filières courtes où ils réussissent le mieux.
La Loi ORE agit en faveur de la démocratisation de l'enseignement supérieur. Cette année, près de 3 % de bacheliers technologiques de plus ont reçu au moins une proposition d'admission en IUT. Nous constatons que de plus en plus de bacheliers technologiques accèdent à l'enseignement supérieur. Le nombre de candidats ayant accepté une proposition d'admission en IUT est passé de 14 163 en 2017 à 17 153 en 2019.

Les bacheliers professionnels se tournent davantage vers les filières STS qui constituent 71 % des propositions acceptées par ces bacheliers. Pour favoriser de manière volontariste cette évolution, nous avons pris plusieurs mesures comme par exemple l'extension à l'ensemble du territoire de l'expérimentation consistant à accompagner l'orientation des bacheliers professionnels ou encore la consolidation des classes passerelles qui aident les nouveaux bacheliers professionnels à préparer et sécuriser une poursuite d'études en STS. Nous sommes sur la bonne voie : 90 % des bacheliers professionnels avec un avis favorable à la poursuite d'études en STS ont reçu une proposition d'admission en STS. 70 % d'entre eux ont accepté cette proposition. Mais le chemin est long, nous devons poursuivre nos efforts collectivement, avec les équipes pédagogiques des lycées dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle engagée par le Gouvernement.

Des mesures ont également été prises en faveur de la mobilité géographique, tant en Île-de-France que dans les régions. Comment cela a-t-il fonctionné ?

Lutter contre les barrières visibles ou invisibles à la poursuite d'études, quelles qu'elles soient, pour démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur est la priorité absolue du Gouvernement. Le Comité éthique et scientifique de Parcoursup avait fait des observations en janvier 2019 dont nous avons tenu compte et les résultats sont là : la mobilité géographique étudiante a nettement progressé. 280 986 lycéens résidant en France ont ainsi reçu au moins une proposition d'admission d'une formation située dans une autre académie, soit 11,1 % de plus que l'année passée. La proportion de ceux qui ont accepté cette proposition a aussi progressé de presque 12 %. Afin d'aller encore plus loin, nous avons créé cette année une aide à la mobilité d'un montant de 500 euros pour les lycéens bénéficiaires de la bourse nationale du lycée, qui acceptent une formation située dans une autre académie. Près de 9 000 demandes d'aide à la mobilité ont été formulées auprès des Crous.

La question de la mobilité étudiante est intrinsèquement liée à celle de l'égalité des chances. L'Île-de-France, très demandée par les lycéens en raison notamment du grand nombre de formations qui s'y trouvent, est particulièrement concernée par ces problématiques. À la suite des constatations tirées de la mission du sénateur Laurent Lafon sur la question de la régulation de l'offre et de la demande de formation dans cette région, j'ai décidé de régionaliser le bassin de recrutement des formations de licence. Tous les futurs étudiants franciliens ont donc désormais exactement les mêmes chances d'accéder à n'importe quelle formation universitaire francilienne, sans distinction entre les trois académies concernées. Dès cette année, les résultats sont visibles : + 6,7 % de lycéens de l'académie de Créteil ont reçu une proposition d'admission à Paris, + 22,5 % de lycéens de l'académie de Paris ont reçu une proposition d'admission de l'académie de Créteil. Et la mobilité des élèves parisiens vers les académies de Créteil et Versailles augmente aussi.

Pour éclairer davantage encore les élèves et leurs familles sur l'offre de formations dans l'enseignement supérieur, vous avez prévu de développer une nouvelle signalétique favorisant l'identification des formations reconnues par l'Etat. Cela sera-t-il opérationnel dès l'ouverture de Parcoursup 2020 ?

Le manque ou la mauvaise réception d'information peut être déterminant dans la construction d'un parcours d'études supérieures. Dans un souci constant d'améliorer la qualité de l'information à disposition des élèves et de leurs familles, nous avons d'ores et déjà, à l'occasion de la campagne d'inscription pour la rentrée 2019, instauré les labels " contrôlés par l'État " sur la fiche présentant les caractéristiques détaillées de chaque formation dans la plateforme. L'apposition d'un logo facilement identifiable viendra compléter ce dispositif. C'est une garantie lisibilité que j'ai souhaitée pour les familles qui peuvent clairement identifier les formations dont les diplômes sont contrôlés par l'Etat.

Cette année, de nombreuses nouvelles formations doivent faire leur entrée sur la plateforme. Est-ce qu'il existera encore des formations reconnues par l'Etat hors Parcoursup ?

C'est en effet plus de 600 formations qui vont faire leur entrée sur la plateforme, parmi lesquelles les instituts d'études politiques, certaines écoles de commerce, de nouvelles formations en apprentissage… Comme nous nous y étions engagés, toutes les formations reconnues par l'Etat auront été intégrées à Parcoursup pour la campagne 2020. Afin de faciliter la démarche pour les établissements concernés, des sessions de formation seront organisées et des ressources seront disponibles en ligne.

Designed by Freepik

01 - S'INSCRIRE DANS **L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

C'est à la fois un aboutissement et un nouveau départ souvent attendu impatiemment. Nous vous livrons différents outils qui vous permettront de bien vous informer et avancer dans votre réflexion pour construire votre projet d'orientation et le transformer en vœux, en ayant une bonne compréhension du fonctionnement de Parcoursup.

Préparer son projet | Bien s'informer | S'inscrire sur Parcoursup
Parcoursup : retours sur les admissions 2019 | Les concours Post-Bac

01 PRÉPARER SON PROJET

Une juste analyse de vos aspirations et centres d'intérêt, tout en tenant compte de vos points forts et aptitudes, vous permettra de trouver votre voie. Cela vaut la peine d'y consacrer du temps.

FAIRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ

PRENEZ LE TEMPS DE BIEN VOUS INFORMER

L'orientation demande du temps, de l'énergie et de l'ouverture d'esprit. Ne négligez pas le fait que les moments décisifs arrivent tôt, dès le mois de janvier. Plus vous agissez dans l'urgence, plus vous risquez d'éliminer des opportunités qui auraient pu être intéressantes.

Votre projet personnel d'orientation repose sur trois piliers :

- bien vous connaître : vos goûts, votre personnalité, votre aptitude au travail ;
- découvrir les milieux professionnels qui vous intéressent ;
- avoir une vision claire des voies d'études pour y accéder.

DÉCIDEZ EN FONCTION DE VOS CENTRES D'INTÉRÊT

Qu'est-ce qui vous donnera envie de vous lever le matin, tout d'abord pour vous former à un métier, puis pour l'exercer ? Cela va être le point de départ de la construction de votre projet d'orientation.

Il est important de savoir :

- dans quel contexte vous vous épanouirez le plus : en travaillant dans la nature, dans un bureau, un laboratoire, en relation avec des clients, ... ;
- quelles réalisations vous apporteront de la satisfaction : aider les autres, créer quelque chose, participer à des découvertes, transmettre vos connaissances, mener à bien des négociations, ...

Pour le déterminer, vous pouvez réfléchir à ce que vous vivez déjà aujourd'hui, et à ce que cela engendre pour vous. Avez-vous l'impression d'avoir réussi votre journée quand vous avez aidé un ami, terminé la construction d'une maquette, débloqué une situation dans un jeu vidéo, organisé une fête réussie, battu votre record sportif ? Ce sont des indices révélateurs de votre personnalité. Des tests peuvent vous aider à avancer dans cette direction.

DES TESTS POUR VOUS AIDER À VOUS POSITIONNER

Voici des tests d'orientation proposés en ligne. Prenez-les avant tout comme des pistes de réflexion et d'investigation sur vous-même et sur des possibilités de métiers. Méfiez-vous des tests très courts qui semblent donner une réponse assez précise. Ne vous passez pas des conseils d'un professionnel qui saura vous accompagner dans l'analyse des résultats. Sauf peut-être si vous avez juste besoin de conforter un choix déjà bien avancé.

- www.onisep.fr/Media/Regions/Hauts-de-France/Nord-Pas-de-Calais/Multimedia/Quiz-de-positionnement/Quiz-Quels-metiers-pour-moi
  24 questions sur vos goûts, vos centres d'intérêt, ce que vous aimez faire le week-end, ... vous sont posées. Six items de réponse sont listés, vous pouvez en choisir un ou deux. À l'issu du test, un diagramme de présentation des résultats indique quelles seraient les activités les plus pertinentes pour vous (ex : produire - construire - maintenir - réparer - contrôler), puis les secteurs d'activité et les métiers pouvant correspondre (ex : chimie - plasturgie : formulateur, ingénieur chimiste, ...).
- www.concepteursdavenirs.fr/test-d-orientation
  Des mises en situation assez réalistes pour lesquelles vous devez choisir quelle serait votre attitude. À l'issue du test, il vous est indiqué quel est votre profil et les trois métiers qui correspondraient.

- https://kledou.fr/questionnaire/?cat=lyceen
  Vous répondez à vingt questions présentant des situations pour lesquelles trois items de réponse sont proposés. Vous devez indiquer pour chacune votre préférence (le plus et le moins). À l'issue de ce test, le site vous propose un profil de personnalité avec un schéma et un pourcentage attribué à vos caractéristiques (investigateur, pratique, social, créatif…). Des propositions d'orientation dans trois secteurs d'activité et dans des métiers associés vous sont faites.
- www.letudiant.fr/test/etudes.html
  Le site de l'étudiant vous propose des tests thématiques multi-secteurs, par type de cursus (université, école de commerce, …), type d'études (alternance, international) ainsi qu'un mystérieux test « myself & co ». Les tests sont assez ciblés ; ils permettent surtout de vérifier que vous faites un choix en connaissant bien la filière. Aussi, faut-il que votre réflexion soit déjà bien avancée.
- Test-orientation.studyrama.com
  Test en trois parties évaluant les intérêts professionnels, la motivation et la personnalité. Les trois peuvent êtres faits indépendamment ou à la suite. Pour le test d'orientation par intérêt professionnel par exemple, 18 étapes constituées de 3 propositions vous seront présentées. Vous devez indiquer celle qui vous attire le plus et le moins. À l'issue du test, des tendances de personnalité vous sont données.
- www.timeto.fr/test_orientation_gratuit.php
  Bilan d'orientation gratuit en ligne à quatre étapes de la vie, proposé par un cabinet de formation et orientation. Il existe un niveau lycéen. Une quarantaine de photos vous sont présentées ; pour chacune, vous devez vous mettre à la place du personnage central et indiquer si vous avez un ressenti positif, négatif ou neutre. Les résultats vous sont envoyés à votre adresse mail. Les centres d'intérêts prédominants apparaissent dans un diagramme (logique-technicité, disponibilité à aider, sens esthétique et créatif, …). Il est expliqué ce que cela peut avoir comme résonance en termes de métiers.
- www.top-metiers.fr/test-orientation-metiers
  Quatorze questions suivies chacune de trois réponses possibles vous sont proposées. Vous indiquez celle à laquelle vous vous identifiez le plus et le moins. Un schéma d'aptitudes vous est restitué (relationnel, force de caractère, empathie, méthodique, …) ainsi qu'une liste de métiers en relation avec le profil ressorti et un accès à une fiche sur chaque métier.

Si vous décidez de passer un test, choisissez un moment où vous avez un peu de temps devant vous, de manière à pouvoir prendre du recul et réfléchir à ce que cela signifie pour vous après la lecture des résultats.

PRENEZ EN COMPTE VOS APTITUDES

Comparées aux filières du lycée général, celles du supérieur sont très spécialisées. Toutes proposent un nombre limité de disciplines (même s'il existe de plus en plus de passerelles entre les cursus). Pour réussir, il vous faudra donc de l'intérêt pour les matières choisies car vous y consacrerez des journées entières et non plus quelques heures par semaine. Projetez-vous dans une semaine type : êtes-vous prêt, par exemple, à suivre une vingtaine d'heures de physique par semaine ?

Pour ne pas vous arrêter au nom de la filière, renseignez-vous bien sur les sites des établissements sur le nombre d'heures de cours par matière. En économie, par exemple, les mathématiques sont beaucoup plus importantes que dans la section ES de terminale.

Vous pouvez consulter sur Parcoursup les « attendus » pour chaque formation, c'est-à-dire les compétences et connaissances demandées pour intégrer la formation et la suivre dans de bonnes conditions.

PLUSIEURS VOIES POUR UN MÊME SECTEUR D'ACTIVITÉ

ORIENTEZ-VOUS VERS UN GRAND DOMAINE PROFESSIONNEL

Ne vous arrêtez pas obligatoirement à un métier spécifique. Vous pouvez souvent choisir dans un premier temps un domaine professionnel. Si un métier vous attire mais avec le sentiment que les études pour y parvenir sont trop longues et difficiles, pensez aux autres fonctions qui gravitent autour de celui-ci, aux métiers connexes.

ET SI VOUS N'AVEZ AUCUN PROJET PROFESSIONNEL ...

Il est parfois difficile de se projeter dans un métier, surtout quand on ne connaît pas encore le monde du travail. Si tel est votre cas, basez-vous sur votre parcours, votre bilan scolaire et personnel : optez pour les matières que vous aimez et dans lesquelles vous réussissez. Il y a fort à parier que vous continuerez à réussir dans ces disciplines et votre projet devrait se dessiner au fil du temps.

N'hésitez pas à rencontrer des psychologues de l'éducation nationale qui vous accompagneront dans votre réflexion.

Ne vous fermez pas de portes en faisant de l'auto-censure. Beaucoup d'élèves se révèlent dans l'enseignement supérieur car les méthodes de travail sont très différentes de celles du lycée. Ne vous interdisez donc pas des études dans des filières dites sélectives, même si vous n'êtes pas dans le peloton de tête de votre classe en Terminale.

DIFFÉRENTES VOIES D'ÉTUDES POUR DES MÉTIERS CONNEXES

Dans beaucoup de domaines, plusieurs types de cursus vous prépareront à des métiers d'un même secteur. Elaborez votre projet d'orientation en vous posant une série de questions :

- Privilégiez-vous des études courtes ou longues ?
- Préférez-vous travailler de façon bien encadrée ou avec une large autonomie ?
- Souhaitez-vous vous spécialiser tout de suite ou attendre deux ou trois ans pour le faire ? Êtes-vous tenté par l'alternance ? etc.

FOCALISEZ-VOUS SUR LES FILIÈRES QUI RECRUTENT

La passion ne saurait être votre seul guide. Soyez un minimum réaliste et tenez compte des perspectives d'emploi et des secteurs d'avenir. Les acteurs de l'orientation sont là pour vous aider à anticiper votre choix. En même temps, sachez que ces prévisions comportent toujours une part de risque, dans un monde de plus en plus changeant. Une solide base théorique peut s'avérer plus pertinente que le choix d'une forte spécialisation dans un domaine apparemment porteur. Vous exercerez certainement plusieurs métiers dans votre vie contrairement aux générations qui vous ont précédé.

Plusieurs sites ont publié des études sur les métiers qui doivent recruter d'ici 2022, et notamment :

www.reussirmavie.net/Metiers-qui-recrutent_r84.html

Le CIDJ a également édité le Guide « Ces secteurs qui recrutent » : une ressource documentaire et pédagogique composée de 22 fiches secteurs présentant au total 400 métiers porteurs.

Cela va de community manager à infirmière, des métiers de l'hôtellerie-restauration à ceux de la sécurité. Les compétences en informatique continuent à être très demandées.

LE COIN DES PARENTS

Faut-il faire appel à un coach ?

Très en vogue depuis quelques années, les organismes privés spécialisés dans le coaching scolaire se multiplient. Au programme : un bilan général (personnel, scolaire...), des entretiens, la mise à disposition d'une documentation adaptée, le signalement de certaines manifestations et, parfois, une préparation aux entretiens de motivation.

Compte-tenu de la variété des prestations et des tarifs (de 150 à 2 000 € !), renseignez-vous bien avant de vous engager. Certains organismes sont cependant très sérieux. L'Etudiant a également conçu son propre outil de suivi personnalisé au téléphone ou en face à face.

02 BIEN S'INFORMER

Une bonne orientation passe par une bonne information. Tirez parti de toutes les sources qui vous sont offertes pour vous renseigner sur les études qui vous intéressent et leurs débouchés.

DANS LE CADRE DU LYCÉE

LE PARCOURS AVENIR

Le parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, dit parcours Avenir, mis en place depuis 2015, a pour objectif de donner aux élèves l'occasion de :

- découvrir le monde économique et professionne ;
- développer leur sens de l'engagement et de l'initiative ;
- élaborer leur projet d'orientation scolaire et professionnel.

C'est d'abord au sein du lycée que vous trouverez des informations. Prenez rendez-vous avec le psychologue de l'Éducation nationale de votre établissement (il remplace le conseiller d'éducation), de préférence au 1er trimestre, rencontrez vos professeurs principaux (plutôt vers décembre, une fois votre scolarité entamée). N'hésitez pas non plus à solliciter les professeurs des disciplines qui vous intéressent. Les rencontres parents-profs peuvent aussi être des moments clés dans votre orientation. Préparez vos questions à l'avance.
Le Centre de Documentation et d'Information (CDI), présent dans tous les collèges et lycées, regroupe de nombreuses ressources documentaires sur les filières, les diplômes, les métiers...

LES DEUX SEMAINES DE L'ORIENTATION

Des semaines de l'orientation sont organisées dans les lycées de manière à aider tous les élèves à construire leur projet d'avenir.

La 1ère semaine : **en novembre - décembre**
Elle vous donne l'occasion de collecter des informations sur les métiers en échangeant avec les enseignants, d'anciens élèves, des acteurs de l'enseignement supérieur, du monde économique et en découvrant la procédure pour intégrer l'enseignement supérieur.

La 2ème semaine : entre janvier et mars
Elle vous permet d'affiner ou conforter votre choix en participant à des salons, des JPO, des périodes d'immersion dans les formations.

Une fiche vous sera remise pour vous aider à mener votre réflexion. Elle comporte plusieurs parties :

- Votre situation actuelle : ce qui vous plait et vous déplait dans votre filière actuelle, les disciplines où vous réussissez,...
- Le type d'élève que vous êtes : êtes-vous travailleur, organisé, autonome, avez-vous une bonne mémoire ?
- Votre personnalité : Quelles sont vos passions, vos principales qualités ?
- Votre projet pour l'année prochaine : avez-vous un objectif professionnel ? Etes-vous plus attiré par des études courtes ou longues ?

Répondez en restant honnête avec vous-même. C'est ainsi que vous pourrez construire un projet d'avenir qui vous correspondra pleinement.

LES CIO ET SCUIO

Au Centre d'Information et d'Orientation (CIO), un psychologue de l'Éducation nationale peut vous recevoir en entretien individuel pour vous aider à analyser votre parcours et à y voir plus clair dans vos motivations. Dans les universités, les étudiants, notamment ceux qui envisagent une réorientation, peuvent s'adresser aux Services Communs Universitaires d'Information et d'Orientation (SCUIO).

Un exemple d'animation des semaines de l'orientation par un Psychologue de l'Education Nationale dans un lycée francilien.

Faadiah, avec deux collègues de lycées, a mis en place des actions d'animation pour accompagner les professeurs chargés des semaines de l'orientation en classe de Terminale.

« Des ateliers-débats sont organisés dans les établissements de mon secteur au mois de novembre, lors de la 1ère semaine de l'orientation, afin de favoriser un échange entre les élèves. On s'adresse tout d'abord à la classe qui est ensuite divisée en petits groupes de 8 à 10 élèves, pilotés par les professeurs et moi-même », explique-t-elle. Les questions que se posent les élèves vont au-delà des questions d'orientation ; elles font ressortir de vraies angoisses des jeunes sur leur avenir, avec des remarques du type « Les BTS sont trop sélectifs ; je n'ai pas le niveau pour être pris » ou « parler de ce que l'on va faire après le Bac, c'est intime ». Il y a parfois beaucoup d'anxiété liée au lycée d'origine, ou à des rencontres d'anciens camarades en terminale l'année précédente qui étaient à un moment donné sans réponse. En parler permet de se rendre compte que l'on n'est pas seul à se poser ces questions.

Les lycées ont des accords avec des établissements préparant au BTS et des universités du secteur. Ainsi, il y a des interventions dans les classes pour présenter les formations, et des déplacements sont organisés avec les élèves.

« Dans le cadre des actions des CIO, nous assurons également un accompagnement de trois heures pour la rédaction du projet motivé. Cela permet aux jeunes de comprendre la démarche et rédiger une base. Ensuite, ils peuvent revenir pour un entretien individuel s'ils le souhaitent. Les informations générales sur le système d'information sont déjà données en classe de 1ère. En terminale, on les amène davantage à réfléchir sur eux-mêmes et à échanger ».

Les psychologues de l'éducation nationale accompagnent désormais aussi les enseignants en charge de l'orientation.

LE CIDJ - LES CRIJ

Le Centre d'Information et de Documentation Jeunesse, basé à Paris, vous propose de multiples publications sur les formations et les métiers. Il s'appuie sur un réseau d'antennes régionales : les CRIJ, CIJ, BIJ et PIJ.
Sur son site, le CIDJ propose des secteurs et des métiers à découvrir par centre d'intérêt. Il est également possible sur place de bénéficier d'entretiens personnalisés gratuits, de participer à des ateliers thématiques. Des ateliers d'orientation pour les lycéens sont par exemple organisés pendant les petites vacances.
CIDJ – 101 quai Branly 75015 PARIS –
métro Bir Hakeim – Tél : 01 44 49 12 00
Accueil sans RDV du mardi au samedi.
Informations et horaires : sur www.cidj.com

L'ONISEP

L'Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions propose de nombreux ouvrages sur les études et les métiers ainsi que des outils multimédia (www.onisep.fr).
Le service « mon orientation en ligne » permet de dialoguer en direct avec un conseiller, par tchat (de 10h à 20h) ou de recevoir des réponses par mail.
Une fois par mois, des jeunes professionnels d'un secteur donné viennent parler de leur métier (tchat en direct).Vous pouvez en amont voter en ligne pour des questions qui leur seront posées prioritairement, puis revisualiser ces tchats à posteriori.
www.monorientationenligne.fr
Par téléphone : 01 7777 12 25
(appel non surtaxé).

LES AUTRES RESSOURCES SUR INTERNET

- www.imaginetonfutur.com : des recherches multi-critères, des tests, des fiches métiers et les formations qui y mènent.
- www.oriane.info : site du Conseil régional d'Île-de-France dédié à l'orientation. 585 métiers présentés et décryptage de Parcoursup.

Une fois que vous avez une idée du secteur d'activité auquel vous allez vous intéresser, pour aller plus loin, vous pouvez aussi consulter des sites spécialisés. En voici quelques uns :

- L'automobile : www.metiersdelauto.com
- La banque : www.observatoire-metiers-banque.fr/f/metiers/Cartographie-des-metiers-de-la-banque
- Le BTP : www.metiers-btp.fr
- L'enseignement : www.education.gouv.fr
- L'industrie : www.lindustrie-recrute.fr
- La santé et le social : https://solidarites-sante.gouv.fr/metiers-et-concours/les-metiers-de-la-sante/
- Le tourisme : www.fftst.org/metiers

Sur ces sites, vous trouverez des informations plus pointues sur les professions, et souvent les dates des principaux salons donnant l'occasion de rencontrer des professionnels. Pour chaque métier, il existe une fédération professionnelle représentant les entreprises du secteur. Ayez la curiosité de rechercher son site et le consulter.

LES MOOC

Les MOOC, vous connaissez ? Ce sont des cours en ligne (Massive Open On-line Course), avec en général des vidéos.

- www.mooc-orientation.fr : proposés par France Université. Tout particulièrement destinés aux lycéens, ces MOOC gratuits et collaboratifs sont créés par des grandes écoles et des universités. Ils vous permettront de découvrir des disciplines et des métiers. Voici quelques exemples de thématiques :
  - Le droit, est-ce pour moi ?
  - Projet Fac : les recettes pour réussir en sciences humaines.

Pour chacun, le calendrier et la durée sont indiqués. Il existe aussi des micro-moocs de cours d'une semaine pour se préparer à une formation.

- le mooc #trouve ta voie : www.my-mooc.com/fr/mooc/trouvetavoie/

Avec trois parties concernant l'enseignement supérieur : choisir sa voie, décrocher sa place et se préparer aux études.

SALONS ET PORTES OUVERTES

De nombreux salons sur les métiers et sur différents secteurs d'activité sont organisés partout en France. C'est une excellente occasion d'entrer en contact avec des professionnels et de recueillir de la documentation.
Profitez également des portes ouvertes organisées par les établissements de formation. Cela vous permettra de vous faire une idée concrète de ce qui vous attend. Vous y rencontrerez des professeurs, des gens de l'administration, des élèves, des jeunes diplômés et vous visiterez les locaux...
Dans les deux cas, pour optimiser vos visites, préparez vos questions à l'avance.
Vous pourrez vous construire une fiche d'information sur chaque établissement qui vous intéresse, en la remplissant d'abord avec les informations communiquées sur le site de l'école puis en la complétant avec celles recueillies lors des salons. Ces fiches pourront vous aider à finaliser votre choix, en facilitant les comparaisons entre les formations.

Retrouvez les dates sur le calendrier des JPO et salons dans le cahier régional en pages centrales de ce guide.

03 S'INSCRIRE SUR PARCOURSUP

Voici les informations à connaître pour bénéficier pleinement de toutes les possibilités qui vous sont offertes par la plateforme qui a bien évolué depuis sa mise en place en 2018.

DEUX PROFESSEURS PRINCIPAUX EN CLASSE DE TERMINALE POUR L'ACCOMPAGNENT

Ils aident individuellement les élèves dans la construction de leur projet d'études. Ces professeurs sont chargés de coordonner les « fiches Avenir » donnant un avis sur vos vœux. Vous pouvez bénéficier d'une aide à l'orientation dans le cadre du tutorat, et de nouveaux outils numériques sont mis à votre disposition par l'ONISEP. Informez-vous sur www.terminales2019-2020.fr

DEUX SEMAINES DÉDIÉES À L'ORIENTATION AU LYCÉE

Afin de mieux vous informer sur les métiers et les formations qui y mènent, ces semaines sont organisées relativement tôt dans l'année, la 2nde se déroulant en même temps que les JPO des établissements d'enseignement supérieur (voir cahier régional en pages centrales).

UNE COMMUNICATION DES ATTENDUS POUR RÉUSSIR DANS LA FILIÈRE SOUHAITÉE

Les connaissances et aptitudes requises pour intégrer une filière donnée prennent en compte les bulletins scolaires, les notes aux épreuves anticipées, mais aussi une lettre de motivation, la présentation d'un projet ou le suivi de MOOC permettant une remise à niveau dans certaines matières. Il peut y avoir des compétences spécifiques complémentaires demandées (par exemple en sport, pour la filière STAPS).

DES MESURES POUR FAVORISER LA RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UN EXAMEN APPROFONDI PAR LE CONSEIL DE CLASSE DU PROJET D'ORIENTATION DE CHAQUE ÉLÈVE

Vos intentions d'orientation sont exprimées avant le 1er Conseil de classe. Des recommandations sont formulées par les enseignants pour vous aider à affiner votre choix. À l'issue du second trimestre, le Chef d'établissement émet un avis sur vos vœux via les « fiches Avenir ».

LES NOUVEAUTÉS 2020

Plus de 600 nouvelles formations sur la plateforme :

- L'ensemble des IEP (Sciences Po.).
- Les écoles de commerce et d'ingénieur accessibles suite à un concours Post-Bac.
- Les formations paramédicales.
- Les formations aux métiers de la culture.
- De nouvelles formations en apprentissage.
- L'Université Paris-Dauphine.

Un logo pour identifier les formations privées délivrant un diplôme contrôlé par l'état.

Pour les études dans le secteur de la santé : la suppression de la PACES, remplacée par plusieurs voies d'accès (voir le chapitre sur l'université).

La mise en place de Parcourplus pour les personnes en reprise d'études.

DES PARCOURS PERSONNALISÉS

Les formations non sélectives telles que l'université, n'ont pas la possibilité de refuser un candidat s'il reste des places disponibles. Elles peuvent en revanche proposer un parcours à la carte à ceux qui n'ont pas les attendus requis. Vous pouvez recevoir la réponse « oui, si » conditionnant votre acceptation dans la filière choisie à une remise à niveau dans le cadre d'un « parcours personnalisé ».

LES CAES

Des « Commissions d'Accès à l'Enseignement Supérieur » présidées par les Recteurs ont été mises en place dans chaque académie. Elles sont chargées de proposer des formations aux bacheliers qui n'auraient pas de proposition satisfaisante lors de la procédure d'affectation.

DES « CONTRATS DE RÉUSSITE PÉDAGOGIQUE » POUR MIEUX SUIVRE LES PARCOURS DES ÉTUDIANTS

Les droits sociaux (ex : bourses) sont garantis sur la base de ces contrats de réussite.

DES PROCÉDURES SIMPLIFIÉES POUR S'INSCRIRE ET GÉRER SES VOEUX.

Une plateforme avec 10 voeux maximum, non hiérarchisés, pour éviter le choix par défaut. Les vœux ne sont pas classés, chacun doit être motivé.

MODE D'EMPLOI

- **Inscrivez-vous sur la plateforme :** vous aurez besoin de votre n° INE, d'une adresse mail active, de votre n° de téléphone portable et des notes obtenues aux épreuves anticipées. Validez ensuite vos informations d'inscription et renseignez la fiche dialogue.
- **Formulez vos vœux :** vous pouvez formuler 10 vœux non hiérarchisé sous statut étudiant. Pour l'ensemble des vœux multiples de licence, BTS, DUT, CPGE, vous pouvez formuler 20 sous-vœux maximum. Pour les écoles de commerce et d'ingénieurs, le nombre de sous-vœux est illimité.
- **Motivez vos vœux :** c'est une saisie obligatoire sur la plateforme ; joignez les documents demandés.
- **Confirmez vos vœux :** avant la date limite indiquée dans le calendrier (page 14).
- **Répondez aux propositions d'affectation :** en respectant les délais variant de 1 à 7 jours suivant la période. Vous pourrez recevoir plusieurs types de réponses.

« oui » ou « oui, si » à un seul vœu :	Vous acceptez ou refusez la proposition, et vous gardez le bénéfice des vœux en attente.
« oui » ou « oui, si » à plusieurs vœux :	Vous devez choisir une seule proposition parmi celles-ci mais vous gardez le bénéfice des vœux en attente.
« en attente »	Si vous avez eu cette réponse pour tous vos vœux, attendez que des places se libèrent.
« non »	Si vous avez eu cette réponse pour tous vos vœux, attendez la phase complémentaire.

LE CALENDRIER PARCOURSUP 2020

1 Début novembre 2019 - janvier 2020

INFORMATION ET DÉCOUVERTE DES FORMATIONS

DÉBUT NOVEMBRE > JANVIER

Projet d'orientation : je consulte le site ***Terminales2019-2020.fr***, et les formations qui étaient proposées en 2019 sur ***Parcoursup.fr***
1ère semaine de l'orientation.
Conseil de classe du 1er trimestre avec émission de recommandations.

20 DÉCEMBRE

Ouverture du site d'information de Parcoursup.fr 2020 : je m'informe sur le fonctionnement de la procédure et consulte le moteur de recherche des formations disponibles en 2020.

2 22 janvier - 2 avril 2020

PHASE DE VOEUX ET FINALISALISATION DU DOSSIER

Période des Journées Portes Ouvertes des établissements d'enseignement supérieur et des salons d'orientation.

2ème semaine de l'orientation.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS

Inscription sur Parcoursup et saisie des voeux (maximum 10 voeux avec des possibilités de sous-vœux selon les formations).
Conseil de classe du 2nd trimestre : avis sur les formations souhaitées via les « Fiches Avenir ».

JEUDI 2 AVRIL

Dernier jour pour finaliser son dossier avec les éléments demandés par les formations et pour confirmer chacun de ses vœux.

3 19 mai - 17 juillet 2020

PHASE PRINCIPALE DE RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

À PARTIR DU 19 MAI

Publication des propositions de formation et **réponse** à celles-ci dans les délais indiqués dans le dossier.

DE MI-JUIN À FIN JUIN

Suspension de la procédure pendant les épreuves écrites du baccalauréat.

DU 29 JUIN AU 1ER JUILLET

Point d'étape pour les vœux conservés en liste d'attente.

MERCREDI 15 JUILLET

Envoi des dernières propositions d'admission de la phase principale par les formations.

VENDREDI 17 JUILLET

Fin de la phase principale : dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU DE PROPOSITION D'ADMISSION ?

De fin juin au 11 septembre, phase complémentaire :
formulation de 10 nouveaux voeux dans des formations qui disposent de places disponibles. Info sur le site de parcoursup.

04 PARCOURSUP : RETOURS SUR LES ADMISSIONS 2019

En octobre, le Ministère de l'enseignement supérieur a publié les résultats de la deuxième année de fonctionnement de Parcoursup. En voici les grandes lignes.

LES ÉVOLUTIONS DE LA PLATEFORME PAR RAPPORT À L'ANNÉE PRÉCÉDENTE

En 2018 une nouvelle plateforme a été mise en place : Parcoursup. Plus de tirages au sort dans les filières en tension, c'était déjà un premier progrès. Il restait des aménagements à faire. Qu'en a t-il été en 2019 ?

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS SONT APPARUES DANS LE SECOND MILLÉSIME DE PARCOURSUP

Voici les aménagements qui ont été mis en place :

- les élèves ont été informés du rang du dernier admis l'année précédente afin de pouvoir évaluer leurs chances d'intégrer la formation visée ;
- le calendrier a été plus resserré : les premières réponses sont tombées une semaine plus tôt au mois de mai, et la phase principale s'est achevée le 19 juillet. Les délais de réponse ont été raccourcis dès le mois de mai : 5 jours à partir du 15, au lieu de 7 en 2018, puis 3 jours à partir du 20 ;
- un référent handicap a été mis en place pour les élèves concernés ;
- durant l'été, les candidats ont eu la possibilité d'activer un répondeur pour fluidifier les réponses.

UN PLUS GRAND NOMBRE DE FORMATIONS PROPOSÉES

Autre nouveauté importante : plusieurs formations ont rejoint la plateforme. C'est le cas des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et des IRTS (Instituts régionaux de travail social). Cela représente de nombreuses formations supplémentaires sur les 14 000 proposées.

RÉSULTATS NATIONAUX DE PARCOURSUP

PROPOSITIONS D'ADMISSION VIA PARCOURSUP 2019 ET RÉPONSES DES BACHELIERS

Le service statistiques du Ministère de l'enseignement supérieur a publié une note d'information contenant les chiffres clés de Parcoursup 2019.

LES VŒUX DES CANDIDATS

En 2019, 570 524 bacheliers de l'année ont fait au moins un vœu sur Parcoursup, soit une progression de 1,4 % par rapport à 2018. 1 500 formations ont intégré la plateforme, ce qui a permis d'attirer de nouveaux candidats, notamment ceux des séries technologiques et professionnelles.

92,5 % DES BACHELIERS ONT REÇU UNE PROPOSITION EN 2019

Ce pourcentage est un peu en retrait par rapport à l'année précédente.
Au total, 4,1 % des bacheliers ont démissionné et 3,4 % n'ont reçu que des réponses négatives.
Le pourcentage de propositions reçues diffère toujours selon les séries du Bac :

- 97 % en série générale ;
- 90 % en série technologique ;
- 79 % en série professionnelle.

DES PROPOSITIONS D'ADMISSION PLUS NOMBREUSES, REÇUES PLUS TÔT QU'EN 2018 PAR LES CANDIDATS

Au final, les candidats ont obtenu 4,2 propositions, contre 3,6 l'année précédente. 87 % d'entre eux ont reçu une proposition avant les épreuves du Bac, alors qu'ils n'étaient que 85 % en 2018. Le délai moyen d'attente a été de 4,5 jours contre 8 jours l'année précédente.

	Bac Général	Bac Technologique	Bac Professionnel	Ensemble
Nombre moyen de propositions	4,8	3,4	2,5	4,2
Nombre moyen de jours avant la 1ère proposition	2,9	7,1	8,4	4,5
% de candidats avec une proposition le 1er jour	73,2 %	52,7 %	48,9 %	65,5 %
% de candidats acceptant une proposition	87,5 %	81,8 %	72,3 %	84,2 %
% de candidats acceptant une proposition reçue le 1er jour	35 %	24,6 %	25,2 %	31,5 %

LES PROPOSITIONS ACCEPTÉES EN ADÉQUATION AVEC LA FILIÈRE LA PLUS DEMANDÉE

Au total, 80 % des bacheliers ont accepté une proposition sur la plateforme soit 1 % de plus que l'année précédente. Cela se répartit de la façon suivante :

Il a été constaté une prédominance :

- des licences pour les élèves des séries générales : 50,1 % ;
- des BTS pour les séries technologiques et professionnelles (respectivement 42,7 % et 70,7 %).

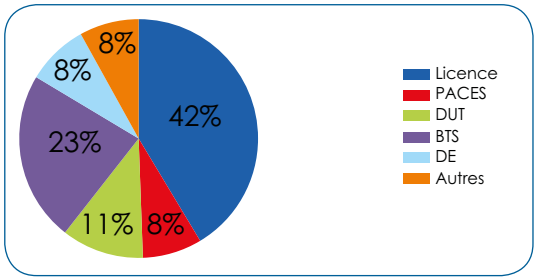

05 LES CONCOURS

De nombreuses grandes écoles Post-Bac organisent des concours écrits communs. Ces « banques d'épreuves » permettent aux étudiants de grouper leurs candidatures et de postuler simultanément à plusieurs écoles.

Les concours reposent sur des types d'examens classiques : QCM, test de logique, de langue, synthèse... Les oraux sont directement passés dans les écoles. Attention, ce n'est pas comme au Bac : ils ne sont proposés qu'aux étudiants ayant été sélectionnés à l'issue des écrits (en général, il s'agit d'un entretien de motivation et de tests de langue).

ECOLES DE COMMERCE

ACCES

www.concours-acces.com
- 3 écoles : ESSCA, IESEG et ESDES.
- Écrits les 09/04/2020.
- Résultats d'admissibilité le 17/04.
- Fin des oraux : fin avril.

PASSERELLE BACHELOR

www.passerelle-esc.com
- 6 écoles : Burgundy School of Business, EM Normandie, Grenoble École de Management, Groupe ESC Clermont, Institut Mines-Télécom Business School, La Rochelle Business School.
- Sélection sur dossier remplaçant les épreuves écrites de français et d'anglais, test de logique et QCM « ouverture au monde » le jour des oraux.
- Oraux en avril 2020.

BACHELOR EGC

www.bachelor-egc.fr/concours-bachelor-egc
- 22 établissements de la CCI répartis sur toute la France.
- Écrits les 04 et 08/04/2020. Oraux les mêmes jours ainsi que les mercredis et samedis suivants.
- Sessions supplémentaires en juillet dans le cadre de la procédure complémentaire de Parcoursup.

ECRICOME BACHELOR

www.ecricome.org/concours-ecricome-bachelor
- 3 écoles : Kedge BS (6 campus), Néoma et Rennes School of business.
- Sélection : il n'y a pas d'admissibilité puis d'admission, tous les candidats passent les épreuves écrites et les oraux.

NOUVEAU

En 2020, les concours intègrent Parcoursup, avec un calendrier. Pour l'ensemble des concours, vous devez vous inscrire sur la plateforme. Si vous êtes candidat pour plusieurs écoles d'un même concours, cela compte pour seulement un vœu et autant de sous-vœux que d'écoles demandées.

- 935 places.
- Epreuves écrites (selon les campus) : les 14, 18 et 21 avril 2020.
- Oraux : du 14 au 24 avril 2020.

PASS

www.concours-pass.com
- Pour les élèves de terminales ES, S, L et STMG et les étudiants en Bac+1.
- BBA EDHEC (Lille, Nice) ; BBA INSEEC (Bordeaux, Lyon et Paris).
- Inscriptions sur Parcoursup.
- Pas d'épreuves écrites. Oraux entre début avril et début mai.

SESAME

www.concours-sesame.net
- 14 écoles proposant 17 programmes Bac +4 ou Bac +5 :

Programmes Bac + 4 : IBBA de Kedge BS Marseille et South Champagne BS , BBA de Skema BS et La Rochelle BS, CESEM de NEOMA BS, Global BBA de ESSEC BS, EM Lyon et NEOMA BS.

Programmes Bac + 5 : EBP International de Kedge BS, les Programmes Grandes Ecoles de EBS Paris, EDC Paris, EMLV, EM Normandie, ESCE International BS, IPAG, PSB et TEMA de NEOMA.
- Inscriptions de fin janvier à mi-mars sur Parcoursup et mySESAME puis confirmation entre mi-mars et début avril.
- Épreuves écrites le 08/04/2020.
- Oraux : du 17/04 au 06/05/2020.

TEAM

www.concours-team.net

• 2 écoles : ICD (Paris, Toulouse) et IDRAC (Lyon).
• Inscriptions sur Parcoursup de mi-janvier à mi-mai pour un accès en 1ère année.
• Epreuves écrites en ligne de début janvier à mi-mai. Epreuves orales sur les campus ou par Skype pour les candidats basés à l'étranger.
• Consultation des réponses à partir de mi-mai.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Une centaine d'écoles d'ingénieurs recrutent directement après le Bac, après inscription sur Parcoursup à des concours communs.

ADVANCE

www.concours-advance.fr

Pour les élèves de terminale S ainsi que STI2D et STL pour certaines écoles.
• 4 écoles (15 campus) : EPITA (informatique et TIC) ; ESME SUDRIA (industrie, énergie et électronique) ; IPSA (air et espace) et Sup'Biotech (biotechnologies).
• Une sélection sur dossier scolaire puis, un oral et enfin, un écrit.
• Écrits le 02/05/2020 pour les terminales S.
• Oraux courant avril pour les terminale S, entre mi-avril et début mai pour les STI2D et STL.
• 1460 places pour les terminale S, 35 pour les STI2D, et 10 pour les STL.

AVENIR

www.concoursavenir.fr

• Pour les élèves ou bacheliers de terminale S ou STI2D.
• 8 écoles (14 campus) : ECE (nouvelles technologies) ; EIGSI ; EISTI (informatique, mathématiques) ; EPF (formations internationales bi-diplômantes) ; ESIGELEC ; ESILV (généraliste) ; ESTACA (transports) et ESITC.
• Grands classés en S et STI2D exemptés des épreuves.
• Entretien le 25/04/2020 pour les autres STI2D.
• Écrits le 08/05/2020 pour les autres terminales S.

GEIPI POLYTECH

www.geipi-polytech.org

• Pour les élèves de terminales S et STI2D.
• 34 écoles d'ingénieur Post-Bac : les 15 Polytech ainsi que 3 écoles publiques, formant aux métiers de l'industrie : ENIB de Brest ; INP ENIM de Metz ; ENIT de Tarbes, Agro Sup, EEIGM, ENISE, ENGSI, ENSIBS, ENSIM Le Mans, CNAM ESGT, ESIREM, ESIROI, ESISAR Valence, IMT Lille, ISAT, ISEL Le Havre, ISTY, Sup Gallilée et Télécom Saint-Étienne.
• Entretien de motivation entre le 14/04 et le 06/05/2020.
• Ecrits le 29/05/2020.
• 3347 places pour les terminales S, 244 pour les STI2D et STL.

ÉCOLES DE COMMERCE POST-BAC : DU NOUVEAU POUR LE CONCOURS SESAME EN 2020

Thomas Lagathu, Directeur du concours sésame, nous informe sur la prochaine session : sept nouvelles écoles intègrent le concours qui rejoint cette année le portail Parcoursup.

L'an dernier, un délai avait été accordé de manière à ce que le concours Sésame n'intègre Parcoursup qu'en 2020. Quels ont été les aménagements nécessaires pour que cela se mette en place dans de bonnes conditions ?

Effectivement, pour rejoindre le portail nous devions modifier notre calendrier ce qui impliquait de procéder à un certain nombre d'aménagements. Nous tenions à conserver des épreuves écrites et des oraux, et pour cela, il était nécessaire de gagner du temps sur les corrections.
En effet, Parcoursup va nous communiquer fin mars les fiches des inscrits, et les épreuves du concours se dérouleront le 8 avril. Les résultats des écrits doivent être publiés le 16 avril afin que nous disposions du temps nécessaire pour les oraux.

Concrètement, qu'est-ce que cela va changer pour les candidats ?

Pour ce qui est des inscriptions, les candidats devront en premier lieu sélectionner le concours Sésame parmi les choix offerts par Parcoursup. L'avantage pour eux réside dans le fait que ce choix correspond à un seul vœu, avec autant de sous-vœux qu'ils le souhaitent.
Ils se rendront ensuite sur notre site pour régler leur cotisation et fournir un certain nombre d'informations complémentaires utiles uniquement pour le concours.
Les écrits se dérouleront le 8 avril. Le matin, il y a deux épreuves de langues (40 questions dans chacune) et une épreuve de « raisonnement et compétences » (45 questions : 15 de logique, 15 de mathématique et 15 de français). La nouveauté réside dans le fait que ce sera désormais des QCM. Les écoles appliquent des coefficients différents ; cela est bien détaillé sur le site du concours. L'après-midi, il s'agit d'une épreuve d'analyse documentaire et de connaissance des enjeux contemporains, également sous forme de QCM.
Les oraux se dérouleront ensuite jusqu'au 6 mai environ, avec un entretien de motivation et un oral dans une ou deux langue vivantes.
Autre nouveauté : une note de dossier coefficientée viendra s'ajouter aux notes du concours. Elle sera établie à partir des informations fournies par Parcoursup (notes du Bac de français, notes de terminale,...).
Nous devrons ensuite remettre à Parcoursup les résultats finaux pour le 10 mai. Les candidats retenus pourront être « appelés » tout de suite, ou être en liste d'attente de mi-mai à fin juillet.

De nouveaux programmes vont rentrer dans le concours Sésame cette année ?

Oui, ainsi les candidats inscrits au concours auront désormais le choix entre 14 écoles dont 8 nouvelles, proposant au total 17 programmes Bac + 4 et Bac + 5.
Plusieurs programmes internationaux ayant des accréditations sont proposés : Essec Global BBA, l'international BBA de Kedge, le Global BBA de Neoma, ... ainsi que des programmes nationaux. Les candidats pourront les découvrir sur notre site. Ils y trouveront également des conseils, des outils d'entrainement et des quizzs.
En rejoignant le concours Sésame, de nouveaux établissements ont montré qu'ils avaient confiance en notre capacité à gérer massivement des flux de candidats sur une période très courte. Cela permet de mutualiser l'organisation mais aussi la promotion ; les établissements gagnent en visibilité. Cela est avantageux également pour les candidats : avec un seul vœu, un plus grand nombre de possibilités leur sont offertes.

Combien de places seront disponibles pour l'ensemble des écoles en 2020, et quels conseils donneriez-vous aux candidats qui souhaitent se présenter ?

Les candidats peuvent passer le concours dans 20 villes en France et 75 à l'étranger. Cela leur évitera d'avoir à parcourir de grandes distances pour se présenter aux épreuves. Il est bien sûr conseillé de se familiariser avec le type d'épreuve demandé en s'informant sur notre site. On attend des candidats qu'ils aient su faire preuve de curiosité et se soient intéressés aux enjeux du monde contemporain, qu'ils aient une certaine aisance avec le maniement d'une langue, et un esprit logique. Ensuite, à l'oral, c'est leur motivation qui sera évaluée.
Avec l'entrée de nouvelles écoles dans le concours, il y aura en 2020 entre 5 000 et 6 000 places offertes.

PUISSANCE ALPHA

www.puissance-alpha.fr

• 16 écoles d'ingénieurs Post-Bac : CPE Lyon, ESAIP, ESCOM, ESEO, ESIEE Paris et Amiens, HEI, ISEN (Ouest, Lille et Méditerranée), ISEP, 3iL, Elisa Aerospace, EFREI Paris, EBI et l'ESIEA.
• Inscriptions sur Parcoursup - Grands classés exemptés des épreuves.
• Épreuves écrites le 25/04/2020 pour les TS.
• Pour les terminales STI2D, STL et ES : pas d'écrit, évaluation du dossier ou oral.
• 4500 places au total.

INSTITUTS D'ÉTUDES POLITIQUES

CONCOURS COMMUN

www.reseau-scpo.fr

• Concerne Sciences Po Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg, et Toulouse.
• Épreuves écrites : le 18/04/2020 dans 17 centres d'examen.

IEP DE BORDEAUX

www.sciencespobordeaux.fr

• Le concours intègre Parcoursup cette année.
• Plus d'épreuves écrites.
• Oraux 2ème quinzaine d'avril.

IEP DE GRENOBLE

www.sciencespo-grenoble.fr

• Épreuve le 11/04/2020.

IEP DE PARIS

www.sciencespo.fr/admissions/fr

• Validation du dossier d'inscription avant le 05/01/2020.
• Annonce des dispenses d'écrits début février.
• Épreuves écrites : les 22 et 23/02/2020 - oraux 2ème quinzaine de mai.
• Résultats d'admission le 25/06/2020.

Il existe d'autres procédures : pour l'international, la procédure CEP (convention d'éducation prioritaire), et celle dédiée aux doubles diplômes.

Designed by Freepik

02 - CONNAÎTRE LES PARCOURS **DE FORMATION**

Face aux multiples possibilités de poursuite d'études après le Bac, vous vous interrogez ? Nous allons vous aider à vous y retrouver. Descriptions de filières, schéma et nombreux témoignages d'étudiants vous permettront de trouver la voie adaptée à votre profil et votre projet professionnel.

Panorama | Bac par Bac, quelles voies après ?
Les filières courtes : DUT ou BTS | La licence universitaire
La classe prépa | Les écoles spécialisées, grandes écoles et IEP

01 PANORAMA

Les formations supérieures se répartissent entre l'université, la voie la plus fréquentée, les prépas et les écoles.
Les passerelles entre tous ces cursus sont de plus en plus nombreuses, grâce au système européen LMD (Licence Master Doctorat).

LE « LMD » : UNE HARMONISATION EUROPÉENNE DES DIPLÔMES

En France, les universités et les écoles ont adopté une organisation des études adaptée aux standards européens, cela vous permet de poursuivre votre cursus dans le pays de votre choix. Les études se déroulent en 3 ans après le Bac pour une licence, en 5 ans pour un master et en 8 ans pour un doctorat. L'objectif est de favoriser la personnalisation des parcours.

LES CRÉDITS

Pour chaque diplôme, les enseignements sont découpés en semestres, chacun correspond à 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Les crédits s'appliquent à l'ensemble du travail de l'étudiant (enseignement, stage, mémoire, travail personnel, implication dans la vie de l'établissement, ...). Ces crédits sont capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sur ce même principe sont organisés les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture ...

UN MODÈLE EN TROIS NIVEAUX

- La licence se prépare en six semestres. Les élèves de BTS, DUT ou DEUST et les élèves des CPGE peuvent demander à intégrer la licence pour les deux derniers semestres, s'ils ont validé leurs quatre premiers semestres lors de leur précédente formation.
- Le master – après la licence – se prépare en quatre semestres (Master 1 et Master 2) et correspond à un diplôme Bac+ 5. Le master « recherche » prépare aux études doctorales.
- À l'issue du Master, les étudiants peuvent s'inscrire en vue de préparer un doctorat. La durée du doctorat est en règle générale de trois ans (équivaut à un diplôme Bac + 8).

CHANGER DE CAP, C'EST POSSIBLE

Rassurez-vous, le choix de votre orientation initiale n'est pas irréversible : des passerelles existent entre les différentes filières, en particulier grâce à ce système LMD. Informez-vous auprès des services spécialisés (SCUIO et BIJ), qui sauront vous conseiller.

UNE FÉDÉRATION DE PARENTS, POUR LES PARENTS, PRÉSENTE DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

UN ACTEUR ET UN INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES POUVOIRS PUBLICS, de l'échelon local, à l'échelon national.

DES OUTILS ET DES SERVICES POUR LES PARENTS ÉLÈVES ET D'ÉTUDIANTS

Retrouvez-nous sur : www.peep.asso.fr

LA VOIX DES PARENTS

peep
PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

AVEC
IMAGE & SON

- 52, Rue de la Clef - 75005 PARIS
- Tél : 01 43 36 79 79
- contact@avec-sa.fr
- www.avec-sa.fr AVEC.SA

Depuis plus de 20 ans, pour les étudiants,
toutes les grandes marques à des prix moins chers que les moins chers.

SAMSUNG DENON LG Life's Good Tivoli Audio SONY
marantz Pioneer ONKYO Cabasse YAMAHA
SONOS NAD Panasonic FOCAL DALI

-15 %* sur le son et -10 %* sur l'image sur présentation de ce guide.

* Hors promotions, soldes et prix spéciaux

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

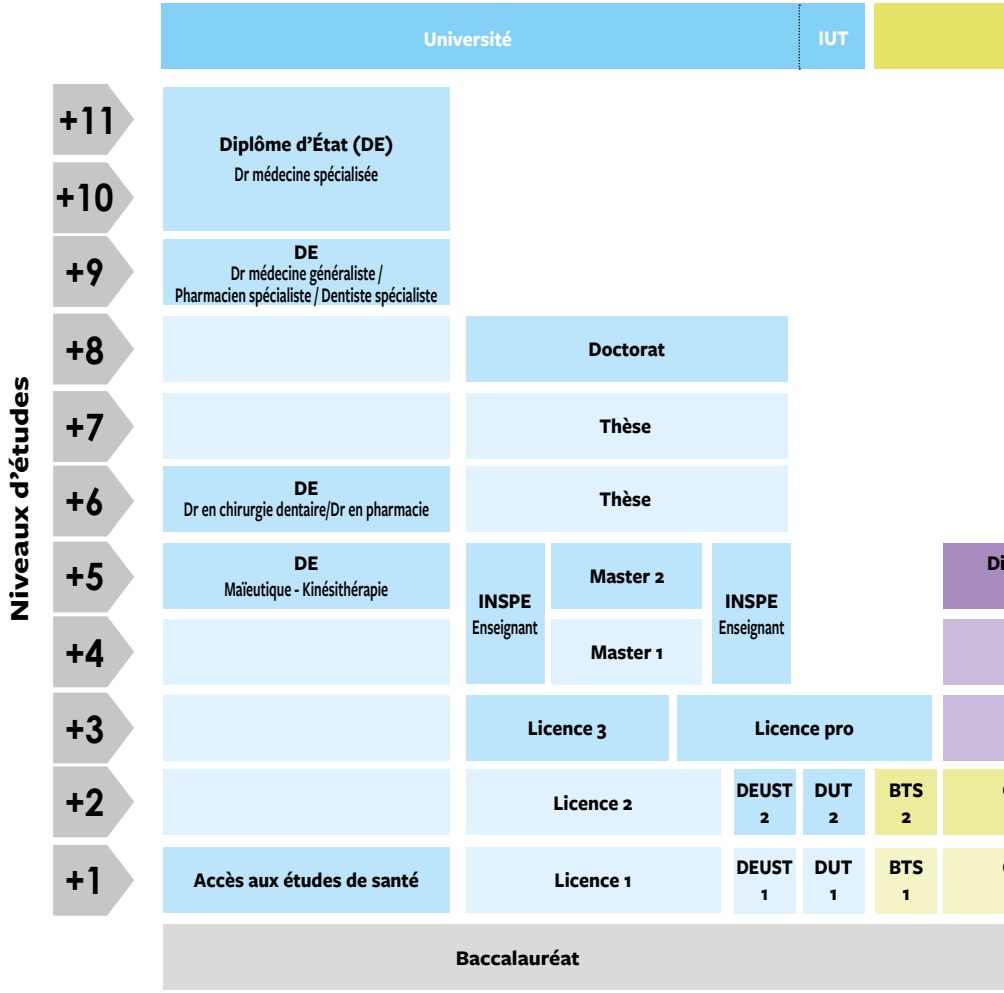

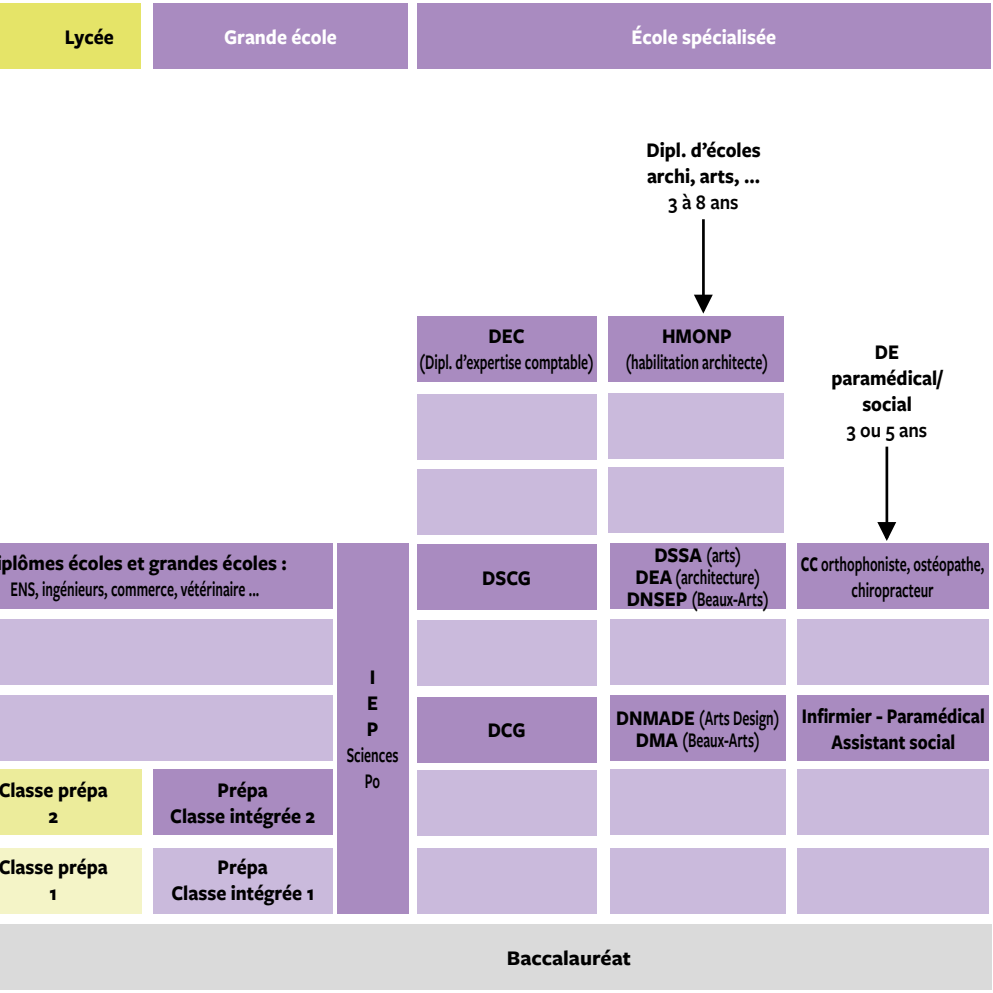
Lycée
Grande école
École spécialisée
Dipl. d'écoles archi, arts, ... 3 à 8 ans
DEC (Dipl. d'expertise comptable)
HMONP (habilitation architecte)
DE paramédical/ social 3 ou 5 ans
iplômes écoles et grandes écoles : ENS, ingénieurs, commerce, vétérinaire ...
DSCG
DSSA (arts) DEA (architecture) DNSEP (Beaux-Arts)
CC orthophoniste, ostéopathe, chiropracteur
I E P Sciences Po
DCG
DNMADE (Arts Design) DMA (Beaux-Arts)
Infirmier - Paramédical Assistant social
Classe prépa 2
Prépa Classe intégrée 2
Classe prépa 1
Prépa Classe intégrée 1
Baccalauréat

02 BAC PAR BAC, QUELLES VOIES APRÈS ?

Pour choisir votre filière, l'un des premiers critères à prendre en compte est la série du Bac préparé. Cette année, elles n'ont pas encore disparu. Un large éventail de possibilités s'offrent à la plupart des diplômés.

LES BACS GÉNÉRAUX

Les élèves issus de Bac généraux sont les plus représentés à l'université avec des études d'une durée de cinq ans en moyenne.

BAC ES (ÉCONOMIQUE ET SOCIAL)

C'est un Bac pluridisciplinaire et équilibré qui offre un large éventail de choix : économie, gestion, droit, sciences humaines et sociales, langues, etc. Toutes ces filières sont proposées à l'université.
Une minorité de bacheliers de cette section choisissent une formation courte en 2 ans : environ 10 % vont en STS et 11 % en IUT.
Il est également possible d'intégrer une classe prépa économique et commerciale, ou littéraire si vous avez une bonne culture générale.
Enfin, les écoles Post-Bac de commerce accueillent également des élèves issus de cette série ainsi que les IEP après une sélection d'entrée.

BAC L (LITTÉRAIRE)

Un atout pour les Langues, les Lettres, les Arts, les Sciences humaines et sociales (géographie, psychologie, sociologie) ou le Droit. La plupart des étudiants se lancent dans des études à l'université, menant par exemple aux métiers de l'enseignement, de chargé de communication, de juriste ou deresponsable des ressources humaines.
Certains élèves de cette série ont une spécialité artistique dont ils souhaitent faire leur métier. Ce sera un atout pour intégrer des écoles telles que les Beaux-Arts.
Les écoles spécialisées préparant à un DE (Diplôme d'État) en trois ans, par exemple la formation d'assistant de service social peuvent se préparer avec un Bac L. Pour d'autres filières telles que l'architecture, un niveau solide en math est nécessaire.
Les IEP et les prépas littéraires conviennent aux bacheliers L ayant une bonne capacité de travail. Pour les passionnés de langues étrangères, il existe des écoles de traduction Post-Bac.

BAC S (SCIENTIFIQUE)

Il s'agit de la voie royale pour les filières scientifiques, technologiques ou pour la santé. La majorité des bacheliers opte pour des études longues.
À l'université, les titulaires du Bac S représentent l'immense majorité des effectifs dans les filières scientifiques : chimie, physique, SVT et en santé. Ils sont également très présents dans les filières technologiques : informatique, mécanique, génie civil, et en STAPS. Enfin, leur taux de réussite est plutôt bon dans les filières économiques.
Ils peuvent aussi intégrer une prépa scientifique pour ensuite passer les concours d'écoles d'ingénieurs, ou encore d'écoles vétérinaires (prépa BCPST recommandée).
Ceux qui ont déjà choisi un métier correspondant peuvent intégrer une école d'architecte, ou une école d'ingénieurs disposant d'une prépa intégrée.

LES BACS TECHNOLOGIQUES

BAC STMG (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU MANAGEMENT ET DE LA GESTION)

Beaucoup de ces bacheliers optent pour un cursus court. La plupart choisissent de préparer un BTS ou un DUT, avec des poursuites d'études possibles dans les deux cas, en licence professionnelle, en master à l'université ou encore en école de commerce, après un concours.
Ce Bac permet d'accéder aux filières de gestion : assurance, banque, commerce, comptabilité, marketing, gestion logistique et transports.

Ces métiers peuvent également se préparer dans des écoles Post-Bac. Vérifiez bien au préalable la reconnaissance par l'état de leurs diplômes.
L'université aussi vous est ouverte, si vous n'avez pas nécessairement besoin d'applications concrètes immédiates.
Pour ceux qui ont décidé d'intégrer une classe prépa, il existe une voie en deux ans qui vous est réservée : la prépa ECT (Économique et Commerciale option Technologique). Un bon niveau est requis.

BAC STI2D (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'INDUSTRIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE)

Ces bacheliers peuvent envisager des filières préparant aux métiers industriels et techniques. Les spécialisations en BTS et DUT proposées avec ce Bac sont nombreuses : informatique, électronique, mécanique, mesures physiques, statistiques, mais aussi génie civil et construction durable.
Les élèves intéressés par des études plus longues, pourront envisager d'intégrer une école d'ingénieurs. Les prépas ATS (Adaptation Technicien Supérieur) en un an permettent d'optimiser les chances de réussite.
D'autres possibilités existent en licence professionnelle.

BAC STD2A (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU DESIGN ET DES ARTS APPLIQUÉS)

Il prépare aux métiers du design et aux métiers d'art. Ce n'est généralement pas une voie que l'on choisit par hasard.
Les bacheliers de cette série peuvent préparer dans l'enseignement supérieur des formations artistiques du type DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du DEsign), postuler pour les écoles nationales supérieures d'art (accès sélectif) ou poursuivre à l'université.

BAC STL (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE)

Il permet de suivre des études courtes ou longues préparant aux métiers industriels et techniques en biochimie, génie biologique, génie thermique et énergie, agroalimentaire, diététique, optique. De nombreux BTS et DUT sont proposés.
Certains bacheliers de cette série optent également pour des études d'infirmier.
Enfin, les élèves ayant un très bon dossier peuvent viser une classe prépa pour passer les concours de certaines écoles d'ingénieurs : Prépa TSI (Technologies et Sciences Industrielles), TPC (Technologie, Physique-Chimie) ou encore TB (Technologie-Biologie).

BAC STAV (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT)

Une orientation centrée sur l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'environnement, à travers des études, en deux ans : BTSA ou DUT.

BAC ST2S (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL)

Il s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines, le secteur de l'économie sociale et familiale.
Ce Bac permet de préparer un BTS ou un Diplôme d'état du secteur paramédical ou social (ergothérapeute, éducateur spécialisé ,...).

BAC STHR (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION)

C'est une voie royale pour les métiers de la restauration et de l'hôtellerie, à travers des cursus courts (essentiellement BTS).

BAC TMD (TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE)

Il oriente vers les conservatoires de musique et de danse, l'école nationale ou le privé, pour des formations de musiciens, de chefs d'orchestre, de danseurs, de professionnels du son. Les études se déroulent sur des cursus plutôt longs.

LES BACS PROFESSIONNELS

Une orientation vers les filières (en un ou deux ans) adaptées à la spécialité du Bac choisi.
Il existe une centaine de spécialisations de Bacs professionnels dans les domaines des services, de la production ou, encore dans le secteur agricole, menant à une multitude de métiers. Le Bac Pro a avant tout une finalité professionnelle, mais environ un tiers des élèves poursuivent leurs études, le plus souvent en BTS. Le Bac Pro commerce est la spécialité la plus choisie. Il mène par exemple aux métiers de la distribution. À l'issue d'un Bac Pro, il est également possible d'être électricien, ébéniste, aide-comptable ou encore chargé de soins et services à la personne.

03 LES FILIÈRES COURTES

DUT et BTS se préparent en deux ans après le Bac. Polyvalent, le DUT favorise la poursuite d'études. Plus pratique, le BTS visait à l'origine l'entrée immédiate dans la vie active, mais de plus en plus d'étudiants optent pour un Bac +3.

LES DUT : DIPLÔMES UNIVERSITAIRES DE TECHNOLOGIE

Les DUT se préparent à l'université, au sein d'un Institut Universitaire de Technologie (IUT), sur quatre semestres.

ACCÈS

Après le Bac (compatible avec la spécialisation choisie), avec parfois des tests ou des entretiens de motivation. Les inscriptions se font sur Parcoursup, et les attendus sont spécifiés sur la plateforme.

Les attendus nationaux sont répartis en trois catégories :

- **Les compétences générales :** il est demandé de détenir un bon niveau de culture générale, et d'avoir une maîtrise du français.
- **Les compétences techniques :** elles vont différer selon les spécialités. Par exemple, pour un DUT Chimie : *« savoir élaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique ».*
- **Les qualités humaines :** *« savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite »* est demandé dans toutes les filières.

La plateforme présente aussi les taux de réussite et les débouchés.
Les bacheliers des séries technologiques ayant obtenu une mention bien ou très bien sont automatiquement admis si la spécialité choisie est cohérente par rapport au Bac préparé.

À NOTER

Au-delà du nombre de places et du nombre de voeux formulés l'année précédente, les candidats peuvent prendre connaissance sur Parcoursup du taux minimum de boursiers et de Bacs technologiques dans la formation souhaitée.

AU PROGRAMME

Vous étudiez une spécialité professionnelle dans une branche d'activité (assez large et qui couvre plusieurs familles d'emplois). 24 spécialités sont proposées : 16 dans le secteur industriel et 8 pour celui des services, mais tous les secteurs d'activités ne sont pas représentés.
La formation comporte une forte dimension professionnelle (avec dix semaines de stage en entreprise, des projets tutorés, l'intervention de professionnels). Possibilité d'étudier en alternance avec un contrat en entreprise.

RYTHME DE TRAVAIL

Environ trente heures par semaine, réparties entre les cours magistraux, TD et TP, projets tutorés, stages... sans compter les devoirs à la maison. L'assiduité aux cours est obligatoire.

DIPLÔME NATIONAL

Le DUT est un diplôme national de même valeur quel que soit l'établissement où il

Exemple en 2019 pour le DUT Qualité, Logistique industrielle et organisation à l'IUT d'Evry

Taux de passage en 2ème année	74,4 %*
Taux de réussite en 2 ou 3 ans	72,3%*
Taux de poursuite d'études après l'obtention du DUT	89 %*
Taux d'insertion professionnelle à 18 mois	89 %*

**tous bacs confondus*

s'effectue (120 crédits). Il est délivré sur la base du contrôle continu.

ET APRÈS ?

Très recherchés sur le marché du travail, les titulaires de DUT sont néanmoins de plus en plus nombreux à continuer leurs études (près de huit diplômés sur dix). Plusieurs possibilités dans ce domaine : la licence professionnelle (sur dossier), les écoles de commerce ou ingénieurs (sur concours), ou encore une formation complémentaire en un an vers ce qui pourrait prochainement s'appeler BUT (Bachelor Universitaire de Technologie).

Vous retrouverez les IUT de votre région dans le cahier central de ce guide. Les formations sont dispensées par 113 IUT en France.

LES BTS /BTSA : BREVETS DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Les BTS se préparent en deux ans d'études en lycée ou école (en lycée agricole pour le BTSA). Une année de Mise à niveau (Man) peut être exigée selon le Bac d'origine et la filière choisie.

LISTE DES SPÉCIALITÉS EN IUT

Administration, Gestion, Commerce
- Carrières juridiques
- Gestion administrative et commerciale
- Gestion des entreprises et des administrations
- Gestion logistique et transport
- Statistique et informatique décisionnelle
- Techniques de commercialisation

Communication et médiation
- Carrières sociales
- Information - communication
- Métiers du multimédia et de l'internet

Electricité, automatique, informatique
- Génie électrique et informatique industrielle
- Informatique
- Réseaux et télécommunications

Sciences industrielles, matériaux, contrôle
- Génie industriel et maintenance
- Génie mécanique et productique
- Packaging, emballage et conditionnement
- Qualité, logistique industrielle et organisation
- Mesures physiques
- Sciences et génie des matériaux

Chimie, biologie, procédés industriels
- Chimie
- Génie biologique
- Génie chimique - génie des procédés

Construction, énergie, sécurité
- Génie civil - construction durable
- Génie thermique et énergie
- Hygiène, sécurité, environnement

Répartition des nouveaux entrants en IUT en 2018/2019, selon le Bac d'origine

	Production	Services	Total
Bacheliers généraux	**63,8 %**	**63,5 %**	**63,6 %**
S	62,1 %	22,2 %	39 %
ES	1,6 %	38,3 %	22,8 %
L	0 %	3%	1,7 %
Bacheliers technologiques	**31,5 %**	**33,3 %**	**32,5 %**
STG / STMG	0,4 %	25,2 %	14,8 %
STI / STI2D	24,3 %	6,2 %	13,8 %
STL	5,5 %	0,2%	2,4 %
Autres	1,7 %	3,2 %	2,6 %
Bacs professionnels	**1,5 %**	**2 %**	**1,7 %**
Autres origines	3,3 %	1,3 %	2,1 %

Source : Ministère de l'Enseignement Supérieur

Voici les DUT les plus demandés en 2019 (source Ministère de l'Enseignement Supérieur) :

Formation	Nombre de voeux	Répartition des voeux
Techniques de commercialisation	160 453	20,11%
Gestion des entreprises et des administrations	141 364	17,72%
Informatique	70 056	8,78%
Génie mécanique et productique	44 622	5,59%
Génie électrique et informatique industrielle	32 315	4,05%
Génie civil - construction durable	32 311	4,05%

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS

Margaux, IUT de Mesures physiques puis une école d'ingénieurs (Polytech Grenoble)

En classe de terminale, mon objectif était déjà de faire une Ecole d'ingénieurs. Je n'ai pas été admise en Prépa intégrée ; par contre, ma candidature a été retenue pour l'IUT Mesures Physiques de Grenoble.
Au final, cela a été une bonne chose, car cela me permettait d'obtenir un diplôme au bout de deux ans. A l'IUT, nous sommes à la fois dans l'ambiance études supérieures car nous avons des cours en amphis, et en même temps, il y a en parallèle une ambiance de classe, avec des devoirs comme au lycée, des TP notés, du contrôle continu. C'est un bon compromis. Nos professeurs sont des enseignants chercheurs ; ils sont très intéressants. En 1ère année, nous étions 140 dans ma promo, et en 2ème année, plus que 70. Il y a eu des abandons, des redoublements et certains étudiants n'avaient pas des notes suffisantes pour rester en IUT. Cela montre qu'il faut vraiment travailler et avoir à l'esprit que toutes les notes sont importantes, pas seulement celles des partiels.
Le conseil ! Au moment du choix d'orientation, il ne faut pas trop stresser car il y a aujourd'hui beaucoup de passerelles. On peut toujours changer de filière.

Magda, IUT GEA à Clermont-Ferrand

En début de cursus, j'avais des difficultés en comptabilité. Le rythme était soutenu. Je me suis accrochée, et les résultats ont été au rendez-vous.
Dans une promo, nous ne sommes que 120 élèves et 60 en classe. J'ai beaucoup aimé l'ambiance de travail. Il y avait une véritable entraide dans le groupe. En 2ème année, un système de tutorat a été mis en place. Ayant des facilités en maths et en statistiques, j'ai été tuteur. Pendant l'heure de déjeuner, j'aidais les élèves de 1ère année dans le cadre de petits groupes. C'était un job étudiant proposé par l'IUT ; cela m'a aidé financièrement et j'aimais bien l'idée de transmettre des connaissances et aider d'autres élèves.
Le conseil ! L'IUT est une bonne manière de démarrer dans l'enseignement supérieur. Cela permet de valider un premier diplôme. Ensuite, il est toujours possible de poursuivre en Licence ou en Ecole de commerce. La formation en GEA est très large et cela donne une véritable ouverture sur de nombreuses poursuites d'études.

ACCÈS

Sélection sur dossier avec le Bac. Un quota de places est désormais réservé aux élèves titulaires d'un Bac professionnel. Les bacheliers des séries technologiques et professionnelles ayant obtenu une mention bien ou très bien sont automatiquement admis en BTS si la spécialité est cohérente par rapport au Bac préparé.

AU PROGRAMME

Vous étudiez une spécialité professionnelle dans une branche d'activité : 119 BTS (options comprises) et 16 spécialités sont proposés. 8 à 16 semaines de stage en entreprise sont prévues. De fréquents travaux pratiques et interventions de professionnels. Possibilité d'étudier en alternance.
Vous pouvez prendre connaissance de la liste exhaustive des spécialités sur le site de l'ONISEP : www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Organisation-des-etudes-superieures/Les-BTS

RYTHME DE TRAVAIL

Entre 30 et 33 heures de cours par semaine, sans compter le travail personnel à fournir. Assiduité en classe obligatoire. Un rythme proche de celui de la terminale.

DIPLÔME NATIONAL

Le BTS est un diplôme national de même valeur quel que soit l'établissement où il s'effectue (120 crédits). Evaluation par un examen final intégrant une part de contrôle continu.

ET APRÈS ?

Très demandés sur le marché du travail, les diplômés poursuivent cependant de plus en plus souvent leurs études. Plusieurs possibilités dans ce domaine : la plus fréquente est la licence professionnelle (sur dossier). Pour ceux qui veulent s'engager dans un cursus plus long, en école de commerce ou d'ingénieurs, une prépa ATS (adaptation technicien supérieur) en un an permet d'optimiser ses chances de réussite aux concours.

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS

Nicolas, BTS NRC (Négociation et Relation Clients) en Île-de-France

Après trois années de fac, je ne voulais plus suivre une formation théorique. J'avais besoin d'un apport professionnel. Je voulais pouvoir mettre en application mes connaissances et acquérir des compétences sur le terrain. Par ailleurs, dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le coût de la formation est pris en charge par l'entreprise et on perçoit une rémunération. Ce n'était pas ma motivation première, mais il faut reconnaitre que cela est appréciable.
La question n'est pas seulement de choisir la voie de l'alternance, mais aussi de choisir une orientation professionnelle. Il faut prendre le temps de faire des recherches et rencontrer des gens. Pour ma part, j'ai sélectionné des entreprises de différents secteurs : immobilier, banques, concessions automobile, et je suis allé interroger des commerciaux pour m'assurer que leur métier correspondait bien à l'image que j'en avais. Pour choisir l'établissement, J'ai regardé les taux de réussite à l'examen, puis j'en ai sélectionné un certain nombre que j'ai rencontrés sur le Salon de l'alternance.
Le conseil ! Il est utile d'aller sur des salons mais à condition de savoir ce que l'on va y chercher.

Lauraline, du BTS électronique au BTS assistant de gestion PME-PMI

Après un Bac STI2D, j'ai préparé un BTS électro-technique. Lorsque j'étais en Terminale, j'appréciais bien cette matière ainsi que l'électricité, et je voulais me spécialiser dans ces domaines. La réalité a été différente : beaucoup de mécanique. Ce n'était pas ma voie. L'été qui a suivi, j'ai travaillé dans une agence immobilière. Cela m'a permis de découvrir un nouvel environnement professionnel. Aussi, lorsque j'ai décidé d'interrompre mon BTS, j'ai cherché un établissement proposant un diplôme administratif avec de la gestion. Mes deux compétences pourront être complémentaires. Pourquoi pas à l'avenir faire de la gestion dans une entreprise de composants électroniques, par exemple.
Le conseil ! L'année qui suit la terminale, si on se rend compte que l'on n'a pas choisi la bonne voie, mieux vaut se réorienter, mais il ne s'agit pas d'abandonner le cursus entamé sans avoir de plan B.

04 LA LICENCE UNIVERSITAIRE

Organisées en parcours, les licences vous permettent de construire peu à peu votre projet selon vos motivations.
La réussite dans cette filière nécessite de vraies capacités à travailler de façon autonome.

QUATRE GRANDS DOMAINES POSSIBLES

Toutes les licences requièrent trois années d'études après le Bac et correspondent à 180 crédits. La 1ère année est dite L1 ; la 2ème année, L2 ; la 3ème année, L3. Les licences générales couvrent de multiples sujets : des arts au droit, en passant par les mathématiques. Une trentaine de spécialités différentes, classées en quatre grandes catégories sont proposées :

- Arts, lettres, langues
- Droit, économie, gestion
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

ACCÈS

Pas de sélection véritable à l'entrée, ce qui explique les inscriptions en masse : 1 672 300 inscriptions à l'université en 2018 dont 978 300 étudiants en cursus licence. Depuis 2018, il y a un examen de chaque projet d'orientation, et un avis du chef d'établissement est communiqué aux établissements d'enseignement supérieur choisis par l'élève, par l'intermédiaire d'une « fiche Avenir ».
Renseignez-vous sur les contenus de la filière qui vous intéresse, ses exigences, les Bacs préconisés, avant de vous inscrire. Le dispositif « d'orientation active » mis en place dans toutes les universités devrait vous aider à vous orienter.

FAVORISER LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

Pour réduire l'échec en premier cycle, plusieurs dispositifs ont été déployés : stage d'intégration pré-rentrée, enseignant référent, tutorat...

À SAVOIR !

Des parcours de réussite intégrant un accompagnement avec des TD supplémentaires, une remise à niveau, voire une licence sur quatre ans, peuvent être proposés à certains candidats en fonction de leur dossier, pour leur permettre de mettre toutes les chances de leur côté.

AU PROGRAMME

- **La 1ère année de licence (L1)**, pluridisciplinaire, renforce l'apprentissage des savoirs fondamentaux (culture générale, compétences transversales comme l'informatique, méthodes de travail, langues, ...).

À noter : pour certains étudiants en difficulté, la réorientation en cours d'année vers un DUT ou un BTS est possible à ce stade.

La 2ème année de licence (L2) est davantage spécialisée et permet de découvrir des débouchés professionnels.

- **En 3ème année**, l'étudiant se spécialise selon son projet professionnel et valide son parcours par au moins un stage.

ATTENTION !

Ne pas confondre avec la licence professionnelle. Accessible à Bac+2, cette dernière se prépare en un an (à l'université, IUT,....) et prépare à un métier précis.

CLAIRE, D'UN LYCÉE DE SAVOIE À L'UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE : LE CHOIX D'UNE FILIÈRE D'EXCELLENCE.

Au lycée : Bac S
Son établissement : Université Dauphine
Parcours : L2 Sciences de l'organisation

Claire, comment avez-vous été informée sur l'orientation en Terminale, et surtout comment fait-on le choix d'un grand établissement parisien quand on prépare son Bac à Chambéry ?

Lorsque j'étais au lycée, il nous a été proposé de participer à quelques forums métiers, mais seules les formations locales étaient présentées. J'avais des affinités avec les maths ce qui est essentiel pour faire de l'économie, et je ne voulais pas me tourner vers une carrière scientifique.
J'ai tout d'abord envisagé de m'inscrire en prépa ou dans une licence d'économie « classique ». Puis, j'ai découvert Dauphine sur un forum en ligne parlant des prépas. Dauphine est classée Grand établissement d'enseignement supérieur depuis 2004. C'est un peu une grande école dans un cadre universitaire. J'ai tout de suite pensé que c'était la formule qui me conviendrait. Ensuite, un live de leur JPO a été retransmis sur Youtube. Je l'ai suivi, et cela m'a conforté dans mon choix.
Dauphine était hors Parcoursup quand je l'ai intégrée. L'accès est très sélectif, donc pour assurer, j'ai fait des voeux en licence et en prépa sur Parcoursup en parallèle. Le dossier de candidature pour Dauphine était constitué des notes de 1ère et Terminale, de la position dans la classe, et il fallait également faire remplir un dossier par trois professeurs. J'étais en section européenne, je pense que cela a aidé. Cela dit, il ne faut pas s'imaginer qu'il faut absolument avoir 15 ou 16 de moyenne pour postuler, certains dans ma promo ont été pris avec 13 ou 14.
Autrement, il est également possible de poursuivre à la fac, en Master Histoire, Civilisations et Patrimoine.

Est-ce que l'on ne se sent pas un peu perdu quand on intègre l'enseignement supérieur dans une université loin de chez soi ; quelles ont été vos premières impressions après la rentrée ?

Par rapport à d'autres facs parisiennes, Dauphine est une université à taille humaine. Il n'y a que 10 000 étudiants. Tout est bien organisé pour que l'on s'intègre rapidement. Bien sûr, il y a un WEI, mais aussi le parrainage par un étudiant de L2. Il nous avait été demandé ce que l'on attendait d'un parrain, et j'ai reçu les coordonnées de ma marraine deux semaines avant la rentrée. J'ai échangé avec elle sur internet, et nous sommes allées prendre un café ensemble. Ensuite le système de classes et d'assos facilite les contacts.
Pour les étudiants qui viennent de province, Dauphine dispose de deux très belles résidences, bien équipées, donc le logement n'est pas un problème.
Ce qui a été le plus déconcertant par rapport à nos habitudes au lycée est peut-être la méthodologie de travail. Certains cours sont en pédagogie de classe inversée : on étudie un poly, puis on a un test en ensuite seulement des explications sont apportées par le prof. Inhabituel pour moi, mais on s'adapte vite !

Quels conseils donneriez-vous à des lycéens tentés par cette formation ?

Si vous avez un bon niveau, en particulier en maths, et si vous êtes motivé, il ne faut pas hésiter. Pour moi, c'est le meilleur compromis. Certains élèves choisissent Dauphine comme alternative à la Prépa pour intégrer une Ecole de Commerce du top 5. C'est vraiment une formation de qualité, et les frais de scolarité ne sont pas trop élevés (entre 225 € et 2 240 € par an selon les revenus des parents). La scolarité est gratuite pour les boursiers qui bénéficient d'un accès prioritaire. Il existe aussi un programme d'accès « égalité des chances » pour les lycées de banlieue. Si vous venez de province, vous ne serez pas perdu, c'est le cas d'un quart ou un tiers des étudiants.
Et au-delà de la qualité de la formation, la vie associative est très riche. Il existe une multitude de possibilités d'activités et de rencontres.

ORGANISATION DES ÉTUDES

- **Semestre et Unité d'Enseignement (UE)**
  L'année se compose de deux « semestres » (septembre/janvier ; février/juin), clôturés chacun par un examen. Les UE sont des modules semestriels de formation (l'équivalent des matières au lycée) qui peuvent être suivis individuellement ou combinés dans des parcours libres ou diplômants. Chaque niveau et chaque UE sont affectés d'une valeur de crédits européens (quatre, six ou huit crédits).

ET APRÈS ?

- **La poursuite d'études en master**
  C'est l'enchaînement le plus commun. La licence générale permet aussi de s'orienter vers d'autres études, par exemple en école de commerce, d'ingénieur ou dans les écoles spécialisées.
- **Insertion professionnelle**
  La licence correspond au niveau d'études demandé à la plupart des concours de catégorie A de la fonction publique. Selon leur parcours, les diplômés peuvent trouver un emploi mais c'est surtout à Bac+5 qu'ils ont toutes leurs chances sur le marché du travail.

L'UNIVERSITÉ, C'EST POUR VOUS SI...

- vous savez travailler de façon autonome ;
- vous ne souhaitez pas vous spécialiser tout de suite ;
- l'effet de masse ne vous effraie pas.

LES ÉTUDES DE SANTÉ : UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR LA RENTRÉE 2020

La fin de la PACES et du numérus clausus national ont été actés pour la rentrée 2020. Pour la filière MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie,Pharmacie et Kiné), il existera désormais plusieurs voies :

- **une 1ère année appelée PASS** (Parcours Accès Spécifique Santé) avec des matières proches de la PACES + une mineure pouvant être poursuivie dans une autre licence en cas de réorientation.
- **une licence universitaire classique** (biologie, économie,...) avec une mineure santé, appelée L.AS (Licence Accès Santé).
- Enfin, il serait possible après une ou plusieurs années en IFSI (formation infirmier) de poursuivre des études dans le secteur de la santé.

LA SÉLECTION

50 % au maximum des places pourraient être attribuées aux étudiants de ces deux voies, grâce à leurs notes de 1ère année. Les autres places seraient réservées aux autres postulants qui passeront des épreuves en fin de 2ème ou 3ème année notamment.

POUR LA RENTRÉE 2020

Chaque université doit définir le(s) parcours proposé(s) pour la rentrée 2020 et les afficher sur Parcoursup avec les pourcentages de places attribuées à chaque voie. L'arrêté permet de maintenir un régime dérogatoire avec une seule voie jusqu'en 2021, le temps de finaliser la nouvelle organisation.

TÉMOIGNAGES D'ÉTUDIANTS

Céline en PACES à Besançon

En arrivant à la Fac, c'est compliqué. C'est très grand et impressionnant. Nous étions plus de 1000 et on sait dès le départ qu'il faut être dans les 20 % qui passeront le cap de la 1ère année. Le rythme de travail qu'il faut adopter tout de suite pour réussir en PACES n'a rien à voir avec celui du lycée. Il faut aller très vite. On s'attend à ce rythme accéléré, mais un peu moins au stress que cela engendre. Ce ne sont pas les profs qui nous mettent la pression. Ils ne sont ni accompagnateurs, ni décourageants contrairement à ce qui peut se passer dans d'autres cursus.

Le conseil ! Le plus important est d'avoir une vraie motivation et de savoir pourquoi on est là. C'est ce qui fait que l'on s'accroche. Il faut profiter du tutorat gratuit assuré par des élèves des classes supérieures ; cela m'a apporté une aide véritable et un entrainement aux QCM.

Alicya en L2 d'anglais à Dijon

L'anglais est primordial dans les relations internationales. Aussi, choisir d'intégrer une LLCER anglais (licence langues et civilisations étrangères et régionales) était une continuité logique pour moi. Et surtout, j'ai un véritable objectif professionnel : je veux devenir reporter. En fait, la première année est faite pour égrainer, et quand on arrive en L2, ça va beaucoup mieux.

Il faut de la persévérance. Les profs ne font pas du « baby-sitting » comme au lycée. On progresse en faisant des recherches, en se renseignant sur les sujets abordés en cours. En L3, je vais essayer de faire un échange Erasmus, et après ma licence, je voudrais rentrer dans une école de journalisme, si possible à l'étranger.

Le conseil ! Il ne faut pas choisir cette filière par défaut, car si c'est le cas, vous allez vite vous ennuyer.

Estelle en L3 de droit à Chambéry

Il y a beaucoup de préjugés ; il ne faut pas écouter tout ce qui se dit. En terminale, les profs recommandent rarement l'université aux élèves issus d'un Bac technologique. Il faut avoir à l'esprit qu'il est nécessaire de travailler et mettre en place une bonne organisation mais le fait de venir d'une Terminale STMG ne m'a pas empêché d'être en L3 à 20 ans. Il faut adopter une méthode de prise de notes bien différente de celle du lycée, et savoir aller à l'essentiel. En première année, du tutorat est proposé. On apprend la méthodologie juridique pour les dissertations, les commentaires d'arrêts. C'est à bien conserver car cela devient utile en deuxième année quand on commence les commentaires. La méthodologie constitue une bonne partie de la note.

Le conseil ! Si vous êtes vraiment motivé, il ne faut pas écouter tout ce qui se dit. Si le droit vous plait, vous travaillerez et vous réussirez ! Vous ne serez pas forcément avocat. Ces études ouvrent plein de portes.

05 LA CLASSE PRÉPA

Sélective, elle prépare en deux ans aux concours des grandes écoles. Endurance et capacité de travail sont les clés pour réussir dans ce cadre exigeant, qui vous apportera de solides méthodes de travail.

Une étude publiée par NewGen Talent Centre de l'EDHEC en janvier 2019, réalisée auprès d'élèves de grandes écoles issus de classes préparatoires, fait ressortir que les deux années passées en classe prépa ne les transforment pas en « bêtes à concours » renfermées sur elles-mêmes. Le parcours est aussi important que la finalité. Il leur permet de se forger un mental, de développer des qualités personnelles et d'acquérir une méthodologie de travail, tout cela sera utile dans leur vie professionnelle. 94 % des étudiants interrogés recommandent cette aventure enrichissante.

Top 3 des sources d'épanouissement d'un élève en classe prépa

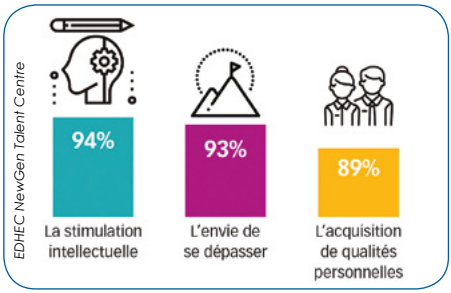

Top 3 des principaux apports de la classe prépa

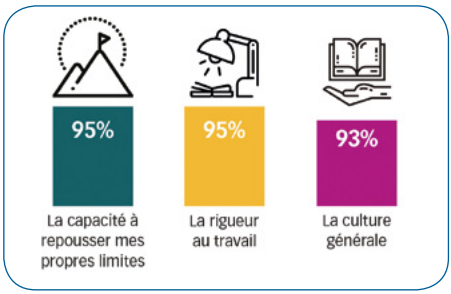

84 % des élèves ont exercé au moins une activité de loisirs durant leurs deux années préparatoires : sports, activités bénévoles ou artistiques…

LES FILIÈRES POSSIBLES

Les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) se déroulent sur deux ans au sein des lycées et de quelques écoles ou universités. Elles se divisent en quatre grandes catégories, elles-mêmes subdivisées en plusieurs voies :

- les classes préparatoires scientifiques ;
- les classes préparatoires littéraires ;
- les classes préparatoires commerciales ;
- ENS Paris-Saclay et Rennes en économie-gestion : la prépa ENS D2.

Les élèves de classes prépa doivent obligatoirement s'inscrire en parallèle à l'université. Cela permet d'obtenir des équivalences en cas de réorientation.

LES ÉTUDES

LES PRÉPAS SCIENTIFIQUES

- MPSI, PCSI, PTSI, et BCPST pour les élèves issus de terminale S ;
- TSI, TPC ou TB pour les élèves ayant un Bac technologique.

Elles mènent à une école d'ingénieurs, une école vétérinaire ou une école normale supérieure.

À NOTER

Le concours n'est qu'un moyen de répartition. « Il y a autant de places dans les écoles que d'élèves scolarisés en 2ème année de prépa scientifique » indique Mikaël PROST, Président de l'UPS (Union des Professeurs de Classes Prépas Scientifiques).

LES PRÉPAS LITTÉRAIRES

Elles sont traditionnellement appelées Hypokhâgne en 1ère année et Khâgne en 2ème année.

- **La section A/L** dite « lettres » permet de présenter le concours des ENS (Écoles Normales Supérieures) d'Ulm et Lyon.
- **La section B/L** dite « Lettres, sciences économiques et sociales » permet de présenter les ENS d'Ulm, Lyon et Paris-Saclay. Les grandes écoles de commerce et de management, peuvent également être envisagées en présentant le concours « lettres et sciences humaines » pour les élèves issus de ces prépas. De même, beaucoup intègrent des IEP ou l'université.
- **D'autres prépas** s'y ajoutent : comme Saint-Cyr Lettres, la prépa à l'Ecole Nationale des Chartes, et la prépa artistique ouverte aux titulaires d'un Bac STD2A ou d'une MANAA.

LES PRÉPAS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Elles mènent aux concours d'entrée des écoles de commerce et de management. Les trois voies principales sont :

- **ECS** (Économique et Commerciale option Scientifique) pour les Bacheliers S ;
- **ECE** (option économie) pour les Bacheliers ES ;
- **ECT** (option technologie) pour les Bacheliers d'une série technologique.

ACCÈS

Chaque prépa décide de son mode de recrutement : dossier, concours (propres, communs, sur banque d'épreuves) ou notes. Sont prises en compte vos notes de Première et du 1er trimestre de Terminale, les appréciations des professeurs ainsi que votre motivation ... Sachez évaluer vos chances et vos capacités.

AU PROGRAMME

Pluridisciplinaire, la prépa vous permet d'acquérir une solide culture générale et de rigoureuses méthodes de travail. Les cours alternent avec les travaux dirigés, devoirs sur table et khôlles (entraînements aux oraux des concours). Pas de stage, des enseignements théoriques.

DES ÉTUDES TRÈS ENCADRÉES ET EXIGEANTES

La prépa repose sur un entraînement intense aux concours qui vous attendent. Comptez une soixantaine d'heures de travail par semaine (cours et travail personnel confondus). Les évaluations sont régulières. Les « promotions » sont petites et bénéficient d'un encadrement pédagogique appuyé.
Le redoublement de la 1ère année n'est pas autorisé. Le passage en 2ème année est soumis au contrôle continu et à l'appréciation des professeurs. En 2ème année, il est possible et fréquent de redoubler pour repasser les concours des écoles.
Les prépas ne donnent pas droit à un diplôme mais à des crédits qui permettent d'obtenir des équivalences en cas de réorientation.

ET APRÈS ?

Les CPGE constituent une des principales voies d'accès aux grandes écoles. En cas d'échec aux concours, vous pouvez refaire une dernière année de prépa, avec l'accord préalable du conseil de classe, ou bien vous réorienter à l'université ou vers d'autres écoles (école de journalisme, sciences-po...).

06 LES ÉCOLES SPÉCIALISÉES, GRANDES ÉCOLES ET IEP

Ces études durent entre deux et six ans, selon la formation choisie, et mènent à un métier précis. Si vous optez pour ce type de cursus, soyez sûr de votre choix car les passerelles avec les autres formations sont plus rares.

ÉCOLES DE COMMERCE

De plus en plus d'établissements sont désormais accessibles après le Bac. Un certain nombre de ces écoles sont des établissements consulaires, c'est-à-dire dépendant des CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie).
Elles délivrent souvent un diplôme en trois ans équivalent à une licence, intitulé Bachelor, et donnent la possibilité de poursuivre en Master. Il est important de vérifier que le diplôme délivré est visé par l'état car les niveaux sont assez hétérogènes. Plusieurs classements auxquels vous pouvez vous référer sont publiés chaque année par l'Etudiant, le Figaro,... Pensez à vérifier également les accréditations internationales qu'elles ont : AACSB, Equis, AMBA, et EPAS. Le summum est l'obtention de la triple accréditation AACSB, AMBA et EQUIS.

- AACSB : label américain dit « d'excellence ». 21 critères doivent être remplis pour qu'une école soit admise ;
- EQUIS : label européen prestigieux ;
- AMBA : label d'accréditation des MBA d'origine britannique ;
- EPAS : label européen accréditant une formation et non une école.

L'entrée dans ces écoles reste sélective. Nous avons recensé au chapitre 1 les concours que vous pouvez présenter page 17.

ÉCOLES D'INGÉNIEURS

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent suivre un cursus ingénieurs sans passer par la Classe prépa, une centaine d'écoles proposent des cursus en cinq ans après le Bac, avec des prépas intégrées.
Seuls les établissements dont le diplôme est accrédité par la CTI (Commission des Titres ingénieurs) délivrent un véritable diplôme d'Ingénieur. Informez-vous bien car certaines sont très spécialisées. La plupart recrutent sur concours. Nous vous présentons les concours communs au chapitre 1 page 18.

COMPTABILITÉ

Les écoles de la filière expertise comptable permettent de préparer les diplômes suivants :

- le DCG : en 3 ans, grade licence ;
- le DSCG : 5 ans, grade Master ;
- le DEC : Diplôme d'Expert Comptable pour les titulaires du DSCG après pratique de trois ans en cabinet.

Le DCG peut se préparer après un BTS comptabilité, en parallèle d'une licence générale ou professionnelle, ou dans certaines écoles de commerce en parallèle du diplôme de l'école, si vous avez choisi une spécialité en comptabilité-finances.
Plus d'informations sur
www.experts-comptables.fr

IEP

Les Instituts d'études politiques communément appelés Sciences Po peuvent être intégrés après le Bac, sur concours (se reporter au chapitre 1 page 20).
Le 1er cycle, en trois ans, est pluridisciplinaire. Il permet d'étendre sa culture générale, de développer son esprit critique et ses capacités d'analyse. Dès la 2ème année on peut commencer à se spécialiser mais, comme dans tous les cursus, c'est en Master que cela sera plus marqué. Le cursus inclut une période à l'international. Il existe une spécialisation « affaires publiques » mais beaucoup d'autres voies et débouchés professionnels sont proposés : les finances, les affaires internationales, le journalisme, la culture, ...

Giovanni, le choix d'un bi-cursus exigeant et pluridisciplinaire à Sciences Po, ouvrant de nombreuses voies.

Au lycée : BAC ES
Son établissement : Sciences Po Paris + Paris 4 Sorbonne
Parcours : Bi-cursus Sciences sociales et Histoire

Giovanni, est-ce que vous avez bénéficié au lycée d'une bonne information sur l'enseignement supérieur et comment avez-vous choisi votre orientation ?

J'étais en terminale dans un lycée du sud de l'Essonne qui aurait pu avoir une CEP (convention d'éducation prioritaire). J'ai eu la chance durant ma scolarité de croiser des enseignants très impliqués qui, dès la 3ème, m'ont bien informé, et encouragé à viser une filière d'excellence.

J'ai toujours beaucoup lu, j'avais une appétence pour l'histoire qui me passionne, la philo, mais aussi de manière plus générale pour les sciences sociales et les sciences humaines. Je n'avais pas envie de choisir, mais de les approfondir. Sciences Po m'en a donné la possibilité. Je me suis au préalable informé sur internet et je suis venu à la JPO.

Comment un lycéen qui souhaite intégrer l'IEP peut-il mettre toutes les chances de son coté ?

En 2020, Sciences Po intègre Parcoursup, mais il y aura encore un examen d'entrée. La procédure va ensuite changer en 2021. Le dossier de candidature comportant les notes depuis la seconde est également pris en compte. Si vous obtenez une note A à l'examen et au dossier, vous êtes admissible à l'oral. Si vous obtenez A et B, cela dépend.

> **« Je bénéficie d'une formation prestigieuse qui ouvre de nombreuses portes »**

L'examen écrit est constitué d'une épreuve d'histoire, une option obligatoire (éco, lettres/philo ou maths), et d'une épreuve de langues. Pour se préparer, beaucoup font le choix de s'inscrire dans une prépa privée. Cela est efficace si c'est une bonne prépa, mais ça a un coût. Moi, je me suis servi des annales en ligne, j'ai consulté sur internet les meilleures copies de l'année précédente, et j'ai rejoint des groupes de candidats qui préparaient le concours. Une association de Sciences Po fait également passer des oraux blancs. Si on se prépare sérieusement, cela suffira. Même si la marche est haute, cela n'est pas insurmontable.

Maintenant que vous avez passé quelques années à Sciences Po, mais aussi à la Sorbonne puisque vous êtes en bi-cursus, quel regard portez-vous sur cette formation avec du recul ?

C'est une chance d'avoir pu intégrer ce cursus, à la fois pour la qualité de son contenu, mais aussi pour le cadre. C'est plutôt agréable de suivre les cours dans un campus moderne au cœur de Saint Germain des Prés. Je suis très heureux d'aller aussi à la Fac en parallèle, car l'enseignement en histoire y est vraiment approfondi, alors qu'à sciences Po, on balaie un grand nombre de sujets dans de nombreux domaines : le droit, l'économie, les sciences humaines. Les deux sont complémentaires. Je bénéficie d'une formation prestigieuse qui ouvre de nombreuses portes.

Il est vrai qu'en arrivant en première année, on a l'impression de changer de monde. Cela est sans doute encore plus vrai quand on vient d'un lycée de banlieue ; les élèves n'ont pas du tout les mêmes centres d'intérêt. Mais tout est fait pour nous permettre de réussir. Sciences Po, par exemple, verse aux étudiants boursiers un complément à hauteur de 75 % de leur bourse pour nous aider à financer nos études. En bi-cursus, nous sommes peu nombreux car cela est encore plus sélectif, on nous donne le temps de nous organiser. Nous avons 30 heures de cours par semaine dont 9 à la Sorbonne, et beaucoup de travail personnel, mais les échéances nous sont indiquées longtemps à l'avance et nous avons la possibilité de choisir les dates d'exposés et de remise des dissertations. Il y a une vie associative très dense et très riche. Il est plus difficile d'y participer en bi-cusrus, mais cela reste possible. En L2, j'étais responsable d'une émission politique diffusée sur la radio de l'école. C'était passionnant. La formation a également une dimension internationale : en L3, je suis parti un semestre à Dublin ; j'ai donc passé mes examens d'histoire romaine et de philo en anglais.

J'ai fait le choix de poursuivre en Master d'affaires publiques à l'IEP, mais il existe d'autres voies. Sciences Po permet de présenter le concours de l'ENA, la magistrature, l'ENS, … avec un large éventail de carrières. Si on est tenté par cette formation quand on est au lycée, il faut juste bien se préparer et ne pas faire d'auto-censure.

ARTS

LES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ARTS APPLIQUÉS

Elles préparent aux diplômes suivants :

- **Bac + 3 : le DNMADE** (Diplôme national des métiers d'art et du design). De grade licence, il a remplacé les DMA et BTS en arts appliqués.
- **Bac + 5 : DSAA** (diplôme supérieur des arts appliqués).

Ce sont des écoles prestigieuses et sélectives. Elles sont au nombre de sept dont Boulle, Duperré, Estienne, et Olivier de Serres notamment. Recrutement sur dossier scolaire puis épreuves et/ou entretien, dossier artistique.

LES BEAUX ARTS

Ces formations artistiques permettent de préparer :

- **le DNA** (Diplôme National d'Art) en trois ans
- **le DNSEP** (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) en cinq ans.

Chaque site a son propre concours d'entrée.

LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARTS

Trois grandes écoles : l'ENSAD, l'ENSBA et l'ENSCI recrutent sur concours dès le Bac (très sélectif) et préparent à un diplôme de niveau Bac + 5. Certains élèves choisissent de faire une prépa au préalable pour optimiser leurs chances de réussite au concours.
Informations sur le site de l'Association des écoles supérieures d'art et de design publique : http://andea.fr

LES ÉCOLES DU PATRIMOINE

Accès possible après le Bac, mais beaucoup d'élèves intègrent plus tard : École du Louvre et Institut National du Patrimoine. L'École Nationale des Chartes (formation d'archiviste paléographe) se présente sur concours après une Prépa littéraire.

ARCHITECTURE ET PAYSAGE

Les formations en architecture sont délivrées dans :

- **20 ENSA :** Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture ;
- **1 école privée :** l'ESA de Paris (École Supérieure d'Architecture) ;
- **1 école d'ingénieur :** l'INSA de Strasbourg, assurant une formation reconnue par l'ordre des architectes.

Chacune a sa propre procédure de recrutement : concours ou examen du dossier, et entretien avec un jury. Il faut au préalable s'inscrire sur la plateforme Parcoursup. Elles préparent trois diplômes :

- **le DEEA** (Diplôme d'Études En Architecture) en trois ans.
- **le DEA** (Diplôme d'État d'Architecte) en 2 ans de plus.
- **l'HMONP** (Habilitation de l'architecte diplômé d'État à la Maitrise d'Œuvre en son Nom Propre) nécessite un an d'études supplémentaire. Elle est obligatoire pour s'inscrire à l'ordre des architectes.

SECTEUR SOCIAL

Il existe des formations de un à trois ans selon la spécialité visée, préparant à onze diplômes d'État. Elles préparent à des DE (diplômes d'état). Les inscriptions se font sur Parcoursup et l'admission est généralement sur dossier + entretien. Ces formations incluent des stages pratiques.
Après le Bac, les diplômes les plus préparés sont :
DEASS : assistant de service social, **DEEJE :** éducateur de jeunes enfants, **DEES :** éducateur spécialisé et **DEETS :** éducateur technique spécialisé.

PARAMÉDICAL

Pour ces formations, le nombre de candidats pouvant être admis en 1ère année est fixé au préalable par le Ministère de tutelle.

INFIRMIER

Formation en trois ans après le Bac dans un IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers). Depuis 2019, les admissions se font sur examen de dossier via Parcoursup et non sur concours. Possibilité de se spécialiser ensuite pour devenir puéricultrice, infirmier anesthésiste, ou infirmier de bloc opératoire.
Les IFSI fonctionnent en groupements autour d'une université, chacun pouvant pondérer différemment les critères de sélection : notes, appréciations, fiche Avenir, lettre de motivation.

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplôme d'État en cinq ans. À partir de 2020, pour intégrer une école de kinésithérapie en 4 ans, il faudra avoir validé au moins une année du Portail Santé ou une L1 avec une mineur en santé, comme pour les autres formations en MMOPK.

À SAVOIR !

En 2019, cette filière a été la plus demandée sur Parcoursup devant les études de droit et la PACES, avec 100 000 aspirants pour 31 000 places. Les listes d'attente ont donc été longues.

L'IMPACT DE LA RÉFORME DES ÉTUDES DE SANTÉ SUR LES FORMATIONS AUX MÉTIERS DE KINÉSITHÉRAPIE

Jusqu'en 2019, les élèves de terminale qui souhaitaient faire des études dans le secteur de la santé intégraient une PACES. Depuis 2015, une universitarisation de la filière kinésithérapie avait été instaurée. Alors que précédemment les étudiants étaient nombreux à suivre une prépa, ils ont majoritairement suivi une PACES depuis 5 ans, les deux autres possibilités étant de présenter une école de kiné après une licence STAPS (20 % des admis) ou une licence biologie (5 % des admis).

A partir de la rentrée 2020, une nouvelle réforme entre en vigueur. **Philippe LEVANNIER, Secrétaire Général** en charge de l'enseignement et de la recherche à la FFMKR (Fédération Française des Masseurs Kinésithérapeutes Rééducateurs) nous aide à bien comprendre comment cela va fonctionner.

« Les études en école de kinésithérapie se dérouleront toujours en 4 ans, avec une sélection à l'entrée. A la rentrée 2020, la PACES n'existera plus. Pour la filière MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie), deux voies seront désormais proposées aux élèves. Ils pourront opter pour ce qui va être appelé le portail santé : on y retrouvera beaucoup de disciplines précédemment enseignées en PACES mais également une mineure dans un domaine où ils pourront poursuivre leurs études s'ils ne continuent pas en médecine. La seconde voie possible sera d'intégrer une licence de leur choix, y compris dans des domaines tels que l'économie, avec quelques options en santé appelés

Designed by jcomp / Freepik

« une mineure santé ». Les étudiants qui veulent candidater pour une école de kinésithérapeute, choisiront une mineure cohérente avec ce cursus, à savoir plutôt physique que chimie par exemple. Ce principe sera le même pour les autres études de santé. On observe d'ailleurs, que ce nouveau fonctionnement pour l'ensemble des spécialités semble un peu inspiré de ce qui se pratiquait déjà pour notre filière ; on pouvait entrer dans une école de kiné après une L1 STAPS ou biologie.

Cette diversification des origines des élèves sera une richesse pour les métiers de la santé. Je ne vous cache pas que cela compliquera un peu aussi l'organisation des formations car pour avoir des niveaux homogènes, des adaptations seront nécessaires.

Les étudiants pourront se présenter après une L2 ou L3, mais dans tous les cas leurs études en école de kiné dureront 4 ans. A l'issue du cursus, ils auront validé 300 crédits ECTS. Ainsi, certains professionnels peuvent poursuivre en Doctorat et faire de la recherche. Nous avons une centaine de Docteurs Kinésithérapeutes en France. Cela permet d'avoir des validations via des expérimentations scientifiques. C'est important pour la profession ».

ERGOTHÉRAPEUTE

Diplôme d'État préparé en trois ans. Recrutement sur concours, directement après le Bac ou après une L1 santé (précédemment PACES).

OSTÉOPATHE

Formation en 5 ans au sein d'un établissement agréé par le Ministère de la santé, permettant d'obtenir un DO (Diplôme d'Ostéopathe).

PSYCHOMOTRICIEN

Diplôme d'État en trois ans. 14 établissements publics ou privés en France. Recrutement sur concours.

ORTHOPHONISTE

Préparation d'un certificat de capacité en cinq ans dans 21 centres rattachés aux facultés de médecine. Recrutement sur concours. Diplôme de grade Master.

AUDIOPROTHÉSISTE

Diplôme d'État en trois ans. Admission sur concours pouvant être passé après un Bac S, mais souvent réussi après une L1 santé. Formation à l'université ou dans des écoles spécialisées.

ORTHOPTISTE

Certificat de capacité se préparant en trois ans à l'université. Épreuves de sélection du concours, d'un accès plus facile après une L1 en santé.

MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE

Préparation du diplôme d'État en trois ans (DEMEM ou DTS imagerie médicale et radiologie) dans un institut rattaché à une université (18 en France).

Designed by Freepik

03 - ÉTUDIER **AUTREMENT**

Si vous avez choisi d'étudier de façon moins traditionnelle, peut-être avez-vous déjà opté pour l'alternance afin d'intégrer le monde de l'entreprise. Autre option possible : la formation à distance ou encore la poursuite d'études en dehors de l'hexagone. Enfin, vous pouvez aussi faire une année de césure pour murir votre choix d'orientation tout en menant à bien un projet qui enrichira votre CV.

L'alternance | L'enseignement à distance - les campus connectés
Partir à l'étranger | L'année de césure | En cas d'échec au Bac

01 L'ALTERNANCE

Acquérir une expérience professionnelle tout en poursuivant ses études, bénéficier d'une formation gratuite et rémunérée... la formation en alternance a de quoi séduire.

La formation en alternance est de plus en plus développée et encouragée car c'est un moyen de mieux se préparer à l'arrivée sur le marché de l'emploi. Des mesures sont régulièrement mises en place par le Gouvernement pour faciliter ce dispositif.
Au premier semestre 2019, le nombre d'apprentis a progressé de 8,4 %. Ce sont 458 000 jeunes qui étaient sous contrat en juin 2019.
La dernière réforme de l'apprentissage vous permet de bénéficier d'une meilleure information : les taux de succès au diplôme, de poursuite d'études et d'insertion dans l'emploi sont progressivement publiés pour tous les CFA et lycées professionnels.

LE PRINCIPE

La formation en alternance s'adresse désormais aux jeunes de moins de 30 ans. L'âge maximal pour entrer en alternance a en effet été relevé de quatre ans. Cette formation associe cursus scolaire et pratique professionnelle accompagnée. Vous alternez entre enseignement théorique (au sein d'un lycée, d'une école, d'une université ou d'un centre de formation pour apprentis....) et pratique professionnelle (dans une entreprise, une association...). Chez votre employeur, vous êtes suivi par un tuteur, qui doit veiller à ce que vos missions correspondent bien au diplôme ou à la qualification professionnelle préparé. Pratiquement tous les secteurs sont concernés.
Il existe deux types de contrats en alternance :

- **Le contrat d'apprentissage :** il permet de préparer un diplôme reconnu par l'état : DUT, Licence Pro ou Master à l'université, BTS, diplôme d'école de commerce ou d'école d'ingénieur. Il s'agit d'un véritable contrat de travail.
- **Le contrat de professionnalisation :** il permet d'acquérir une qualification professionnelle reconnue (pas toujours un diplôme officiel). Le temps de formation théorique est souvent plus court (15 à 25 % du temps global).

LES AVANTAGES

Vous appliquez immédiatement la théorie apprise en cours et acquérez une première expérience. Vos futurs employeurs sauront que vous êtes immédiatement opérationnel et ce sera un précieux atout lors de votre arrivée sur le marché du travail. Six mois après leur diplôme, plus de 70 % des titulaires trouvent un emploi, régulièrement dans l'entreprise qui les a accueillis en alternance.

AUTRES BÉNÉFICES :

En apprentissage, vous percevez un salaire minimum qui équivaut à un pourcentage du SMIC. Cela correspond au 01/11/2019, pour les 18-20 ans, à :

- 41 % du SMIC soit 654,19 € en 1ère année ;
- 51 % du SMIC soit 775,82 € en 2ème année ;
- 65 % du SMIC, soit 1019,22 € en 3ème année.

Par ailleurs, vos frais de scolarité qui peuvent aller de 6 000 à 15 000 € par an pour une École de Commerce, sont pris en charge par l'entreprise qui vous embauche.

INSCRIPTIONS SUR PARCOURSUP

Pour les formations en apprentissage, il faut vous inscrire sur Parcoursup. Ce n'est pas le cas pour les contrats de professionnalisation.
Vous pouvez formuler jusqu'à dix vœux complémentaires à ceux émis pour des formations sous statut étudiant. N'hésitez pas à tous les utiliser, mais sans omettre de postuler pour les mêmes formations hors alternance, pour le cas où vous ne trouveriez pas d'entreprise d'accueil.

Vous pouvez recevoir deux types de réponses :

- refusé par la formation ;
- admis sous réserve de la signature d'un contrat d'apprentissage.

Dans le second cas, il vous appartiendra de présenter votre contrat avec une entreprise à l'établissement de formation pour qu'il valide définitivement votre admission sur Parcoursup.
À partir de mi-mai : si vous avez décroché un contrat d'apprentissage avec une entreprise, l'établissement dans lequel vous souhaitez suivre votre formation a l'obligation de vous inscrire s'il lui reste des places disponibles.

QUELQUES PISTES UTILES

Si vous avez décidé de suivre l'an prochain une formation en alternance, mieux vaut chercher une entreprise d'accueil très tôt car les candidats sont nombreux. En juin, vous serez accaparés par les épreuves du Bac, et en septembre, vos chances seront très minces.

- Certains organismes tels que les chambres de commerce et d'industrie, chambres de métiers, conseils régionaux, regroupent des offres d'emploi en alternance et de stages.
- Les salons spécialisés sont l'occasion de rencontrer des professionnels : chaque année, par exemple, L'Etudiant et Studyrama organisent dans plusieurs villes un salon de l'apprentissage.

À SAVOIR !

Les alternants ont la possibilité de percevoir une aide de 500 € pour passer le permis de conduire.

- Certains établissements de formation mettent à disposition des fichiers d'entreprises.
- Les pages « emploi » ou « recrutement » des sites des grandes entreprises ou les sites spécialisés recensent des offres :
- www.alternancemploi.com
- www.en-alternance.com
- www.jobteaser.com
- www.iquesta.com
- jobs-stages.letudiant.fr
- www.capcampus.com
- www.cidj.com/trouver-contrat-en-alternance
- www.indeed.fr
- www.studyrama.com/formations/alternance-apprentissage

UN CHOIX D'ÉTUDES ET DE MODE DE VIE

- L'alternance est une excellente voie pour mettre en pratique rapidement les connaissances acquises.
- Ce choix d'études n'est pas sans contrainte. Il n'est pas toujours facile de gérer son temps entre travail et études. Pour éviter l'échec, mesurez bien ce qui vous attend : vous devrez préparer les mêmes examens qu'un étudiant à temps plein, alors que vous passerez la moitié de votre temps chez un employeur. Notez aussi que vos vacances seront raccourcies (cinq semaines + d'éventuels RTT).

LE GUIDE DE L'ALTERNANCE

Pour plus d'informations, consulter le Guide de l'Alternance : candidature et contrats, formations diplômantes, expériences en entreprises, tout ce qu'il faut savoir.

Disponible sur www.clubetudiant.com

02 L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Suivre des cours à distance laisse une grande souplesse pour gérer son temps et permet également d'accéder à une offre de formation plus large sans s'éloigner de son domicile. Universités et grandes écoles sont de plus en plus nombreuses à proposer une telle formule.

LES COURS EN LIGNE

Suivre des cours en ligne peut s'avérer utile, si vous êtes un étudiant salarié, un sportif de haut niveau, expatrié, ou encore, si vous souhaitez vous diversifier dans une autre discipline. L'offre est à la carte : vous pouvez tout aussi bien suivre un module précis ou préparer un diplôme complet. Messagerie et forums dédiés, devoirs à rendre complètent l'offre des cours en ligne. En général, ces formations sont payantes.

OÙ S'INFORMER ?

- La FIED (Fédération Inter-universitaire de l'Enseignement à Distance) : 37 universités dispensant un enseignement à distance. Catalogue de 522 formations : www.fied.fr.
- Le CNED (Centre National d'Enseignement à Distance) : plus de 300 formations : diplômes nationaux (BTS, licence...) et concours (grandes écoles, IEP, fonction publique...) : www.cned.fr.
- L'ENACO : 52 formations du BTS au Master en commerce, RH, immobilier, ... : www.enaco.fr.

ATTENTION !

Toutes les formations ne sont pas diplômantes.

LES CAMPUS CONNECTÉS

C'est une solution intermédiaire relativement récente qui permet de suivre des cours en ligne, de façon non traditionnelle, tout en ayant une véritable vie étudiante puisque vous allez sur le campus régulièrement et avez l'occasion de rencontrer d'autres étudiants. Cela évite l'isolement, c'est très important. Pour ceux d'entre vous qui ont choisi une filière qui n'existe pas à proximité de chez eux et n'ont pas la possibilité de se déplacer, cela peut constituer une solution. Attention, il faut être assidu, avoir une véritable motivation et de la rigueur dans votre organisation, pour réussir.

Designed by yanalya / Freepik

LA DIGITALE ACADÉMIE : UN CAMPUS CONNECTÉ POUR ÉTUDIER DIFFÉREMMENT.

Suivre des cours dans le supérieur à distance sans pour autant rester isolé, c'est désormais possible avec la Digitale Académie. Soazig GROS, Secrétaire Générale de RITLES : le Réseau International des Tiers lieux d'Enseignement Supérieur, nous livre son expérience.

Les cours à distance suivis chez soi constituaient il y a encore peu de temps la seule solution pour les jeunes basés loin des grandes villes universitaires s'ils voulaient choisir leur filière. Se motiver pour travailler et réussir dans un tel contexte d'isolement était très difficile pour beaucoup. D'autres choisissaient par défaut une filière dans un établissement pas trop éloigné de leur domicile lorsque leur famille ne pouvait pas assumer la charge d'un logement étudiant. Cela était vrai à Montereau-Fault-Yonne, en Seine et Marne, où Soazig GROS dirige la Digital Académie. « Nous sommes en Île-de-France, mais à 85 km de Paris, et deux heures en transports de l'Université de Marne-la-Vallée ».

Des cours en ligne associés au coaching pour favoriser la réussite

Grâce au Réseau RITLES, une autre façon d'étudier est désormais proposée. Depuis 2017, dans un quartier d'éducation prioritaire de cette petite ville de Seine-et-Marne, un bâtiment de 450 m² avec des salles de cours, un équipement numérique et une cafétéria, permet aux étudiants de choisir parmi un catalogue de 1 000 formations débouchant sur un diplôme d'état du type BTS ou une formation universitaire. Des partenariats avec le CNED et la FIED (la Fédération Inter-universitaire d'enseignement à distance) permettent d'offrir cette large gamme de possibilités.

Concrètement, 15 élèves peuvent travailler côte à côte dans une même salle de cours et suivre chacun une formation différente. Cela leur permet de se retrouver à la mi-journée, suivre en commun les cours d'anglais par exemple, et avoir des échanges entre étudiants. La présence de coachs pour les aider à préparer un planning ou organiser des ateliers, fait également la différence. L'assiduité est favorisée par le cadre de travail.

Un projet de développement rapide de ce type de campus

Au total, ce sont 13 campus connectés labellisés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, qui ont ouvert leurs portes en France à la rentrée 2019, ainsi que l'avait annoncé la Ministre Frédérique VIDAL au mois de mai. Ils sont basés dans des territoires ruraux, là où le taux de poursuite d'études supérieures est beaucoup plus bas que la moyenne nationale. L'objectif est d'ouvrir 100 établissements de ce type en quatre ans. Des subventions d'Etat favorisent ces créations. Les élèves de Terminale qui veulent venir étudier sur ces campus doivent postuler à travers Parcoursup comme pour un établissement traditionnel.

Les 13 campus connectés :

- Occitanie : Cahors, Le Vigan et Carcassonne
- Bretagne : Saint-Brieuc et Redon
- Grand-Est : Bar-le-Duc et Chaumont
- Bourgogne-Franche-Comté : Autun, Nevers et Lons le Saunier
- PACA : Saint-Raphaël
- Île-de-France : Montereau-Fault-Yonne
- Auvergne-Rhône-Alpes : Privas

03 PARTIR À L'ÉTRANGER

Bien préparée, une expérience hors hexagone peut se révéler très enrichissante. N'hésitez pas à tirer parti des nombreuses possibilités de séjours existantes, notamment dans l'UE, où les équivalences entre diplômes sont facilitées.

LES PROGRAMMES D'ÉCHANGES

Aujourd'hui, les établissements d'enseignement supérieur multiplient les programmes d'échanges et de cursus internationaux, incitant les étudiants à effectuer un stage ou un séjour à l'étranger. Une expérience à l'étranger est d'ailleurs souvent obligatoire pour valider un parcours de formation, notamment dans le cas des écoles de commerce et d'ingénieurs.

ERASMUS + : LE PROGRAMME EUROPÉEN POUR L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA JEUNESSE, ET LE SPORT

Ce programme est destiné aux étudiants, aux apprentis et aux jeunes actifs. Il faut préparer son départ au moins six mois à un an à l'avance, donc cela n'est pas toujours facile juste après le Bac. Erasmus + vous permet d'étudier dans une université ou une école dans l'un des 33 pays qui participent au programme : les 28 pays membres de l'Union Européenne ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, et l' Ancienne République Yougoslave de Macédoine.
85 409 personnes en France ont bénéficié de la mobilité Erasmus+ en 2018
Il faut donc que vous soyez inscrit dans un établissement français qui a signé une charte Erasmus. C'est le cas des universités, des IEP, d'un grand nombre d'écoles de commerce, d'ingénieurs et de lycées préparant au BTS.

UN DÉPART, ÇA SE PRÉPARE !

Tests de langue : certaines filières exigent les résultats du TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) - en particulier les universités nord-américaines - ou du IELTS (International English Language Testing System) pour les universités anglaises, canadiennes ...

Le contrat d'études vous garantit la validation des unités d'enseignement suivies en dehors de votre université d'origine.
Avec Erasmus +, il est aussi possible de faire un stage en entreprise, en signant bien évidemment une convention de stage entre l'entreprise d'accueil et votre établissement. Les apprentis peuvent également bénéficier du dispositif et de bourses Erasmus pour partir en stage à l'étranger.
Informations sur : info.erasmusplus.fr

HORS UNION EUROPÉENNE

Plusieurs possibilités existent, comme, par exemple :

- les programmes Crepuq (Québec) Informations sur : www.bci-qc.ca
- le Micefa (USA) : consortium d'universités d'Île-de-France crée en 1985 pour promouvoir la coopération scientifique et culturelle entre la France et l'Amérique du Nord (États-Unis et Canada anglophone) : micefa.org

Renseignez-vous auprès du service des relations extérieures, et relations internationales de votre établissement d'enseignement supérieur ou de votre académie.

PARTIR PAR SES PROPRES MOYENS

POURSUIVRE SES ÉTUDES

Il vous est toujours possible (mais beaucoup plus difficile) de vous inscrire directement dans une université ou une école étrangère sans suivre de formation en France. La sélection est sévère et le coût d'une année parfois prohibitif. En Grande Bretagne, vous pouvez préparer un Bachelor en trois ans, dans une université.

Le portail permettant de s'inscrire se nomme UCAS. Vérifiez les dates limites d'inscription car certaines sont clôturées très tôt dans l'année.

Renseignez-vous également sur le système d'UCAS Points. De bonnes notes au lycée vous permettront d'optimiser vos chances d'être retenu.

LES SÉJOURS LINGUISTIQUES

De nombreux organismes vous proposent des formules pour partir de un mois à un an. Ce n'est pas la solution la moins onéreuse, mais vous partez dans un cadre sécurisé et vous serez assuré d'avoir un toit à l'arrivée. Il peut s'agir d'un hébergement chez l'habitant, ce qui permet d'être en immersion complète.
Vous pouvez vous renseigner aussi auprès de deux fédérations :

- l'UNOSEL : l'Union Nationale des Organisations de Séjours Éducatifs, Linguistiques, et de Formations en Langues : www.unosel.org
- l'ONGSSL : l'Office National de Garantie des Séjours et Stages Linguistiques : www.loffice.org

LES SÉJOURS AU PAIR

Cette formule permet également de progresser en langues. Vous êtes hébergé, nourri et recevez une somme complémentaire (en moyenne 80 € par semaine), dans une famille où vous gardez les enfants et faites de menues tâches ménagères. Une première expérience des jeunes enfants est demandée. Vous partez généralement pour une année scolaire.
Vous travaillez environ 35 heures par semaine, ce qui doit vous laisser du temps pour prendre des cours de langues en journée.
Il existe de nombreuses agences. Vous pouvez vous renseigner auprès de :

- l'UFAAP (Union Française des Agences Au Pair) : www.ufaap.org
- l'IAPA (International Au Pair Association) : www.iapa.org

LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Le Volontariat International en Entreprise (VIE) vous permet, sous certaines conditions, d'exercer une mission d'ordre scientifique, technique, commercial ... dans une entreprise française à l'étranger.
Il faut être âgé de 18 ans minimum, ressortissant d'un pays de l'EEE (Espace Économique Européen) et étudiant ou diplômé en recherche d'emploi. Les missions durent de six à vingt-quatre mois et s'adressent principalement à des candidats ayant une formation professionnelle bien spécifique.
Informations sur www.civiweb.com

LE GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Consultez-le sur www.clubetudiant.com.

Vous y trouverez toutes les informations sur les démarches avant de partir à l'étranger, dans la cadre d'un stage ou d'une année d'études.

TROUVER UN JOB À L'ÉTRANGER

Si votre niveau dans la langue du pays de destination n'est pas très bon, il est quand même possible de trouver un petit job. Cela peut être dans le secteur de l'hôtellerie-restauration qui est le plus grand pourvoyeur de jobs (plonge, service, ménage, ...) ou dans l'agriculture pour la cueillette par exemple. Ce sera l'occasion de rencontrer de nombreux jeunes venus de tous pays.
Mieux vaut prévoir une solution d'hébergement provisoire pour les premiers jours, et un budget permettant d'attendre l'arrivée du premier salaire.

BUDGET

Le coût des études est pris en charge dans le cadre du programme Erasmus + mais pas si l'on en sort. Attention aux problèmes de logement car les échanges ne prévoient pas toujours d'hébergement. Sitôt votre décision prise de partir, renseignez-vous sur le système des cités universitaires du pays concerné, le coût de la vie, des frais de santé (assurez-vous !) et le montant des loyers.

04 L'ANNÉE DE CÉSURE

Cette formule largement utilisée dans des pays tels que l'Allemagne avant d'intégrer l'enseignement supérieur était il y a encore peu de temps, peu fréquente en France, sans doute pour des raisons culturelles, mais également parce que seuls les néo-bacheliers étaient prioritaires sur les plateformes d'accès à l'enseignement supérieur.

Désormais, vous avez la possibilité de faire ce choix en classe de terminale au moment de votre inscription sur Parcoursup, tout en vous réservant une place dans la formation de votre choix pour l'année suivante. Attention, ce n'est cependant pas automatique !

Il ne s'agit pas de prendre une année de vacances mais de mener à bien un projet et d'acquérir de nouvelles compétences. Il peut s'agir d'un projet associatif, civique, entrepreneurial ou d'un départ à l'étranger pour progresser en langues.

LE FONCTIONNEMENT SUR PARCOURSUP :

- Au moment de la formulation des vœux sur Parcoursup, vous cochez la case prévue à cet effet tout en sélectionnant des formations, comme les autres élèves.
- Cette information est transmise aux CAES (Commissions d'Accès à l'Enseignement Supérieur) mais les établissements ne le savent qu'au moment de votre inscription administrative.
- Il vous est alors demandé de motiver votre choix. Préparez-vous à argumenter et ayez des éléments pour montrer que vous avez déjà fait des démarches pour mener à bien votre projet.
- L'établissement peut accepter ou refuser le principe du report d'inscription, mais en 2019 la majorité des demandes ont été acceptées dans les universités.
- Si votre demande est acceptée, une convention sera établie entre l'établissement et vous. Vous aurez alors la garantie d'être inscrit dans cette formation à l'issue de votre année de césure.

Designed by katemangostar / Freepik

SMERRA
la protection sociale des étudiants

TONIC ÉTUDES

Soyez tonic !

La SMERRA vous rembourse !

FRUITS & LÉGUMES | MÉDECINES DOUCES
TAXI SOIRÉE

Envoi immédiat de votre attestation

Adhésion et informations :

smerra.fr
04 72 76 70 08

du lundi au vendredi
de 9h à 18h30, numéro non surtaxé

SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256 SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ
Les contrats d'assurance sont souscrits par l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage d'assurances au capital de 182.938€ immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390 191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et d'assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.
Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.
Création : www.antidotecommunication.com - Crédit photos : Antoniodiaz - Baloncici

GPB 12/2019

05 EN CAS D'ÉCHEC AU BAC

Tout n'est pas perdu. Plusieurs options s'offrent à vous : certaines formations ou fonctions acceptent les non-bacheliers mais vous pouvez aussi choisir de retenter votre chance l'an prochain.

REPASSER LE BAC

Le sésame pour continuer ses études reste le Bac. Vous pouvez choisir de vous représenter l'an prochain, avec de bonnes chances de réussite (80 % des élèves qui redoublent décrochent leur diplôme). Refaire une année de terminale est un droit mais sachez que l'inscription n'est pas automatique.
Vous pouvez aussi vous présenter en candidat libre, en étudiant via le CNED (www.cned.fr) ou dans le cadre de cours du soir proposés par certains lycées.

Avec la réforme du lycée et le nouveau Bac 2021 (plus de séries, des épreuves anticipées en 1ère, des spécialités choisies et du contrôle continu), des dispositions transitoires ont été prises par le Ministère de l'Education Nationale pour donner aux élèves qui auront échoué, la possibilité de tenter à nouveau leur chance.

- Seules les notes de terminale seront prises en compte dans le cadre du contrôle continu.
- Des notes obtenues lors du 1er passage du Bac pourront être conservées. Un tableau de correspondance entre le Bac 2020 et les spécialités du Bac 2021 a été mis en place par le Ministère. Votre établissement vous en informera.

CONTINUER SES ÉTUDES

QUELQUES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Certaines acceptent les élèves ayant échoué au Bac (en exigeant tout de même une moyenne de 8/20 pour l'ensemble des épreuves), par exemple, pour préparer un BTS. Il s'agit souvent d'écoles spécialisées privées qui peuvent être assez chères. Avant de vous engager, vérifiez leur taux de réussite au BTS. Les résultats des lycées publics et privés sous contrat, que ce soit sous statut scolaire ou en apprentissage, sont publiés chaque année sur le site de l'Etudiant.

LA CAPACITÉ EN DROIT

Équivalente au Bac, elle permet de s'inscrire en licence de droit ou en DUT carrières juridiques. Elle se prépare en cours du soir, à l'université ou via le CNED, sur 2 ans. Une voie toutefois difficile : le taux d'échec en fin de 1ère année frôle les 80 %.

DES DIPLÔMES DU SECTEUR SANTÉ ET SOCIAL

Les diplômes d'état d'aide-soignant, ambulancier ou auxiliaire de puériculture peuvent se préparer sans le Bac. Il en est de même pour le titre d'assistant dentaire.

LE BPJEPS : BREVET D'ANIMATION

Vous pouvez aussi passer le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, pour devenir animateur ou éducateur sportif.

LE DAEU

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires. Il se prépare à l'université, en un an, mais n'est accessible qu'aux étudiants ayant au moins 24 ans ou 20 ans et une expérience professionnelle de deux ans minimum.
Il existe deux diplômes :

- Le DAEU option A : littéraire et juridique
- Le DAEU option B : scientifique

LA FONCTION PUBLIQUE

Sans le Bac, vous pouvez :

- tenter les concours de catégorie C ouvrant sur des postes d'agent administratif ou d'agent technique : voir le site www.fonction-publique.gouv.fr ;
- rejoindre la Police nationale comme adjoint de sécurité ou cadet de la République : www.lapolicenationalerecrute.fr ou la Gendarmerie nationale : www.lagendarmerierecrute.fr ;
- intégrer l'armée :
  Armée de terre : www.sengager.fr
  Aviation : devenir-aviateur.fr
  Marine : www.etremarin.fr

Designed by Freepik

04 - LA VIE **ÉTUDIANTE**

Devenir étudiant, c'est aussi vivre autrement, et accéder à une plus grande autonomie. Certains d'entre vous vont quitter le domicile familial. Cela a inévitablement un impact sur le budget qu'il faut apprendre à bien gérer. Parfois, un job étudiant est bienvenu en complément.

Se financer | Se loger | Santé : prévention, mutuelles
Sport et restauration | Jobs et vie associative
Le permis de conduire

01 SE FINANCER

Pour boucler un budget étudiant, les bourses, les aides, les prêts ou les jobs sont parfois nécessaires. En étant bien informé des solutions existantes, vous pourrez anticiper sereinement.

LE COÛT DES ÉTUDES

COMBIEN COÛTENT LES ÉTUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

Les droits d'inscription dépendent des diplômes préparés. Les montants officiels sont publiés chaque année par le ministère pour l'enseignement public.

- **Les diplômes nationaux**
  Si vous vous inscrivez dans plusieurs établissements pour préparer simultanément plusieurs diplômes, vous devrez régler des droits d'inscription pour chacun de ces diplômes. Si vous vous inscrivez dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous réglerez le premier droit de scolarité à taux plein et les autres droits à taux réduit.
  Certains étudiants sont exonérés de plein droit : les boursiers du gouvernement et les pupilles de la Nation. De même, certaines situations personnelles peuvent être étudiées par les établissements, sur demande individuelle (les réfugiés, les enfants dont les parents sont privés d'emploi, par ex.).
- **Les écoles :** des coûts très variables.
  Les établissements qui délivrent leurs propres diplômes sont libres de fixer le montant des frais de scolarité. Ces montants sont donc très variables d'une structure à l'autre. Renseignez-vous auprès des établissements sollicités.
  Dans les écoles de commerce, par exemple, il vous en coûtera en général entre 6 500 € et 8 500 € par an pour chacune des trois années d'études menant au Bachelor (Licence).
  Pour un BTS dispensé dans un établissement privé sous contrat, comptez entre 300 et 2 080 € par an en moyenne. S'il est dispensé dans un établissement privé hors contrat, comptez entre 1 500 et 4 500 € par an.

À SAVOIR !

La CVEC : Contribution de Vie Étudiante et de Campus

Il n'y a désormais plus de cotisation à la sécurité sociale étudiante. En revanche, vous devrez régler la CVEC, collectée par les CROUS. Son montant était de 91 € pour l'année 2019/2020. Mise en place dans le cadre de la loi ORE (orientation et réussite des étudiants), elle permet de financer des actions dans les domaines du sport, de la culture et de la santé. Les étudiants inscrits dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ne sont pas assujettis. Les étudiants boursiers sont exonérés.
Payable en ligne sur *cvec.etudiant.gouv.fr*

LE BUDGET ÉTUDIANT

En recoupant les données de différentes études, nous avons établi la structure moyenne des dépenses d'un étudiant qui ne loge pas au domicile parental. Le budget moyen serait de 840 €/mois.
Certains postes de dépenses comme le logement ou les transports sont à moduler selon les villes. Le coût d'un logement étudiant va en effet de 334 € à Brest à 569 € en moyenne en Île-de-France (et même 824 € à Paris), avec une moyenne nationale établie à 468 €.

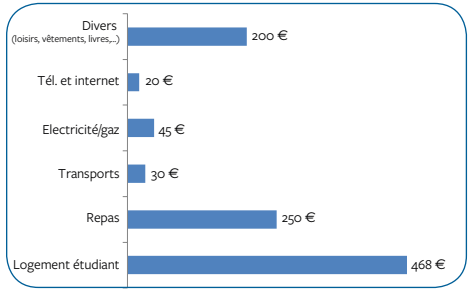

MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2019/2020

	Taux normal	Taux réduit*
Licence et diplômes nationaux délivrés au cours des études conduisant au grade de licence • Certificat de capacité en droit • Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) • Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) • Diplôme universitaire de technologie (DUT) • Diplôme national de technologie spécialisé (DNTS) • Diplôme national de guide-interprète national • Licence • Licence professionnelle • Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM) • Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques (DFGSP) • Diplôme de formation générale en sciences odontologiques (DFGSO) • Diplôme de formation générale en sciences maïeutiques (DFGSMa)	**170 €**	**113 €**
Master et diplômes nationaux délivrés au cours des études conduisant au grade de master • Diplôme national de master • Diplôme de recherche technologique • Diplôme national d'œnologue • Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM) • Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) • Diplôme de formation approfondie en sciences odontologiques (DFASO) • Diplôme d'Etat de sage-femme • Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée	**243 €**	**159 €**
Cursus en cours de formation d'ingénieur, débuté avant le 1er septembre 2018 • Diplôme d'État de paysagiste	**601 €**	**401 €**
Diplôme d'ingénieur | Cursus de formation d'ingénieur dans les écoles centrales constituées sous la forme d'écoles extérieures aux universités et rattachées au Ministère de l'enseignement supérieur, ou formation à l'école des mines de Nancy. • Cursus en cours de formation d'ingénieur, débuté avant le 1er septembre 2018	**601 €**	**401 €**
• Cursus débuté (1ère année) au 1er septembre 2018 ou au 1er septembre 2019	**2500 €**	**1667 €**
Diplôme d'ingénieur | Cursus de formation d'ingénieur dans les autres écoles d'ingénieur rattachées au Ministère de l'enseignement supérieur, que ce soit en 1ère année ou en cours de formation	**601 €**	**401 €**

** Les taux réduits s'appliquent aux étudiants préparant plusieurs diplômes dans un même établissement*

On arrive ainsi à :

- dépenses moyennes : 1013 € ;
- déduction APL moyenne : 174 €.

Soit un reste à charge moyen de 839 € pour un étudiant non boursier.
À cela s'ajoutent les frais d'inscription en début d'année :

- inscription universitaire en L1 en 2019 : 170 € ;
- CVEC : 91 €.

LES BOURSES

Diverses bourses peuvent venir alléger le poids des dépenses à assumer par un étudiant.
Vous trouverez les informations sur www.etudiant.gouv.fr/pid33629/bourses-sur-criteres-sociaux.html

LA BOURSE SUR CRITÈRES SOCIAUX (BCS)

Elle est allouée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation aux étudiants de moins de 28 ans. Elle est attribuée selon des critères de ressources, d'éloignement entre le domicile familial et le lieu d'études et le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal de référence. Pour en bénéficier, vous devez être assidu aux cours, aux TD et aux examens.
Destinées aux étudiants en formation initiale, les bourses sur critères sociaux de l'enseignement supérieur sont versées sur dix mois et leur montant varie en fonction de l'échelon auquel elles sont attribuées.
La demande de bourse et/ou logement doit être formulée avant même d'avoir passé les examens de fin d'année ou choisi une future orientation. Elle se fait par l'intermédiaire du Dossier Social Étudiant.

DATES IMPORTANTES !

Compléter son DSE entre mi-janvier et mi-mai sur le site *www.messervices.etudiant.gouv.fr.*
Paiement des bourses à date fixe sur critères sociaux versées par les Crous, le 5 de chaque mois. En 2019, pour recevoir à temps le 1er versement , il était nécessaire d'avoir complété son DSE avant le 15 mai, et bouclé son inscription administrative avant le 25 août.

MALIN !

Vous pouvez calculer vos droits à la bourse et connaître votre échelon grâce au simulateur : *https://simulateur.lescrous.fr/*

LES BOURSES DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Elles concernent les élèves inscrits dans un établissement dépendant de ce ministère et sont attribuées sur critères sociaux. L'éligibilité pour la bourse du ministère de la Culture et de la Communication dépend de plusieurs critères : les études suivies, l'âge, la nationalité et les ressources du foyer. Les bourses sur critères sociaux de la culture et de la communication sont également versées mensuellement.
Renseignements sur : www.crous-lyon.fr/bourses/bourses-criteres-sociaux/bourse-ministere-de-culture-de-communication/

LES BOURSES DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DES FORÊTS

Sont éligibles tous les étudiants qui souhaitent s'inscrire ou qui sont déjà inscrits dans un établissement agricole public ou privé, sous contrat, et qui remplissent les critères sociaux habituels. Elles sont gérées par les CROUS : compléter le DSE (Dossier Social Etudiant) sur www.etudiant.gouv.fr.

LES BOURSES DES FORMATIONS EN TRAVAIL SANITAIRE ET SOCIAL

Ce sont les régions qui sont chargées de leur attribution et de leur paiement. Les montants et modalités de versement peuvent donc différer. Elles sont accordées en fonction du niveau de ressources déclarées du demandeur ou de sa famille et des charges que sa famille ou lui-même ont à supporter.

L'AIDE AU MÉRITE

Les étudiants boursiers ou bénéficiaires d'une allocation peuvent en bénéficier s'ils ont obtenu la mention « très bien » au Bac, ou s'ils la percevaient déjà l'année précédente. Son montant est de 900 €.

LES AUTRES AIDES

LES ALLOCATIONS POUR LA DIVERSITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Elles peuvent être versées aux étudiants inscrits notamment dans des IPAG (Institut de Préparation à l'Administration Générale), afin de préparer un concours de la fonction publique. Elles sont contingentées et attribuées par les préfets.

LES BOURSES ERASMUS+ ET AMI (AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE)

La bourse Erasmus + est attribuée aux étudiants effectuant une partie de leurs études à l'étranger.

- Erasmus + études : 150 € à 300 € par mois (selon le pays) pendant 3 à 12 mois ;
- Erasmus + stages : 300 € à 450 € par mois, pendant 2 à 12 mois.

Adressez-vous au service des relations internationales de votre établissement.
L'AMI est réservée aux boursiers sur critères sociaux de l'enseignement supérieur. Son montant en 2019/2020 est de 400 € pendant 2 à 9 mois.
Informations sur www.etudiant.gouv.fr/cid96349/bourses-erasmus-et-ami.html

MALIN !

L'aide à la mobilité de Parcoursup

Son montant était de 500 € en 2019/2020. Les critères pour en bénéficier :

- avoir formulé sur Parcoursup des vœux pour des formations en dehors de son académie et avoir été admis dans l'une d'elles ;
- avoir perçu une bourse au lycée, en terminale.

Le versement n'est pas automatique. Il faut en faire la demande auprès du Crous avant la mi juin.

LA PRESTATION COMPENSATOIRE DU HANDICAP

Une aide personnalisée destinée à financer les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées, versée par le Conseil Général.
Informations sur : www.handicap.gouv.fr

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Elle fusionne depuis le 01/11/2019 l'ACS (l'Aide à la Complémentaire Santé) et la CMU. Reportez-vous au chapitre santé de ce guide.

D'AUTRES AIDES POSSIBLES :

- Le RME : Revenu Minimum Étudiant. Il a été instauré par certaines communes. Voir la liste des 12 communes concernées en 2019 sur www.aide-sociale.fr/rme-etudiant/. Elles demandent souvent en contrepartie aux étudiants de participer à une action citoyenne.
- Les aides des ministères ou des fondations privées (Fondation de France, Cetelem) ... : Renseignez-vous auprès du Crous ou de votre établissement.

L'AIDE D'URGENCE

Il existe une ASAA (Aide Spécifique Allocation Annuelle) et une ASAP (Aide Spécifique Allocation Ponctuelle), pouvant être demandée tout au long de l'année. Allouées par le Crous via le Fonds National d'Aide d'Urgence (FNAU), elles sont réservées aux étudiants rencontrant de graves difficultés.

LES PRÊTS BANCAIRES

Le prêt constitue une autre possibilité de financer ses études.

LES PRÊTS ÉTUDIANTS

Dans la majorité des établissements financiers, les prêts sont soumis à des conditions de ressources des parents, ou à la caution parentale. Toute demande de prêt est soumise à l'ouverture d'un compte personnel. Pour choisir la meilleure offre, prenez en compte le montant de la somme emprunté, la durée du prêt, la franchise, le taux d'intérêt et l'assurance. Informez-vous sur les taux préférentiels accordés.

LE PRÊT ÉTUDIANT GARANTI PAR L'ÉTAT ET LE RÉSEAU DE BANQUES PARTENAIRES

Le dispositif de Garantie des Prêts Etudiants a été confié à Bpi France par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. Voici ses caractéristiques :

- peut être attribué par l'une des cinq banques partenaires de BPI France : Société Générale, Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Mutuel, CIC ;
- réservé aux jeunes de moins de 28 ans, de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne, pour le financement d'un diplôme de l'enseignement supérieur français ;
- montant maximal : 15 000 € ;
- aucune condition de caution ou de ressources.

Informations : www.bpifrance.fr/Bpifrance/Nos-metiers/Garantie/Garantie-des-prets-etudiants

Image par Bruno Glätsch de Pixabay

02 SE LOGER

La mobilité géographique est désormais favorisée sur Parcoursup, mais trouver un logement n'est pas toujours aisé dans les grandes agglomérations. En vous informant tôt sur les différentes solutions et les aides, vous pourrez choisir la formule la plus adaptée à votre parcours.

LES DIFFÉRENTES SOLUTIONS

L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS

Une étude de l'O.V.E. (l'Observatoire de la Vie Étudiante) indique que seulement 32,3 % des étudiants habitent chez leurs parents.
Le logement est le premier poste dans le budget d'un étudiant. Il représente 48 % de son budget au niveau national, et 55 % en Île-de-France. Cela s'explique par le manque de logements étudiants et de places dans le parc social, qui contraint les jeunes à recourir au marché privé.
Parmi les solutions les plus économiques, vous trouverez : les chambres en cités universitaires, les studios en résidences conventionnées ou les foyers d'étudiants. Mais sachez que la demande dépasse encore l'offre malgré les efforts entrepris pour augmenter le parc de logement étudiant.
D'autres solutions peuvent être accessibles : la chambre chez l'habitant, le logement intergénérationnel (avec une personne âgée) ou les colocations. On observe que le type d'habitat évolue au fil des années d'études, car il est souvent nécessaire de s'éloigner du domicile familial quand on se spécialise, en deuxième cycle. Avec toujours des disparités selon les régions.

LES RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES

Elles sont gérées par les Crous (Centres Régionaux des œuvres universitaires et scolaires).
Ils mettent à disposition des étudiants, sous conditions de ressources, des chambres en résidences universitaires à des prix intéressants. Vous pouvez vous renseigner sur www.etudiant.gouv.fr

Deux formules possibles

- Des logements en résidences traditionnelles permettant de bénéficier de l'ALS, pour un loyer de 200 à 500 € par mois : des chambres traditionnelles de 9 m², meublées, avec lavabos ; cuisines et sanitaires collectifs, et des chambres rénovées de 10 à 14 m², ainsi que des studios de 15 à 20 m², meublés, avec sanitaires individuels, accès à des cuisines collectives.
- Des logements en résidences conventionnées (logements HLM) pour un loyer moyen de 400 € par mois : studios meublés, T1, T1 bis, T2 et T3, avec cuisinette et sanitaires. Ces logements ouvrent droit au bénéfice de l'APL (aide personnalisée au logement).
  Les chambres sont attribuées pour une période de dix mois (du 1er septembre au 30 juin, de l'année universitaire) pour les résidences traditionnelles et pour une durée de 12 mois (jusqu'au 31 août) pour les résidences conventionnées.

Comment obtenir un logement en résidence universitaire ?
Pour obtenir un logement géré par le Crous, vous devez constituer une demande de DSE (dossier social étudiant) entre le 15 janvier et le 15 mai. Donc, avant même de connaître les résultats du Bac ou des admissions dans l'établissement de votre choix ! Il faut cocher la case « Je demande un logement » puis aller sur https://trouverunlogement.lescrous.fr.
Vous pouvez formuler deux vœux sur trois secteurs maximum. En 2019, les candidats inscrits sur Parcoursup ont eu la possibilité de modifier leurs vœux jusqu'à mi-juin. Le Crous vous enverra par mail un dossier à compléter et à retourner. Vous recevrez une réponse de principe dans les 30 jours.

ATTENTION !
Vous devez utiliser la même adresse mail que sur Parcoursup. Il faut que cette adresse soit personnelle.

Il faut savoir que les logements gérés par le Crous sont attribués prioritairement aux étudiants dont les familles disposent de faibles ressources. Les critères retenus prennent en compte les revenus de l'étudiant et de ses parents, la composition de la famille, l'éloignement géographique du domicile familial et les résultats scolaires. Les chambres sont attribuées fin juin sur les mêmes critères sociaux que les bourses, mais des disponibilités peuvent être offertes à toute période de l'année.

EN RÉSIDENCES PRIVÉES POUR ÉTUDIANTS

Plusieurs réseaux se sont développés ces dernières années. Ces résidences privées à destination des étudiants offrent une solution intermédiaire entre les résidences universitaires sociales et les logements proposés par des particuliers.
Elles proposent des studios meublés et confortables, dans des bâtiments dotés de nombreux services : accueil, salle de travail, cafétéria, laverie, salle de sport, espace TV.... C'est une formule pratique et qui permet de faire connaissance avec d'autres étudiants quand on arrive dans une nouvelle ville. Elles sont généralement situées à proximité immédiate des lieux d'études.

Certaines résidences permettent d'avoir accès aux APL, d'autres aux ALS. Il faudra dans les deux cas vous adresser à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
Des sites internet comme celui de l'ADELE ou d'IMMOJEUNE répertorient par ville les résidences de plusieurs opérateurs.

SITES DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES :

- ARPEJ UNIVERSITY : www.arpej.fr
- ESPACIL : www.espacil.com
- FAC HABITAT : www.fac-habitat.com
- KLEY : www.kley.fr
- LES BELLES ANNÉES : www.lesbellesannees.com
- LES ESTUDINES : www.estudines.com
- LOGIFAC : www.logifac.fr
- NEXITY STUDÉA : www.nexity-studea.com
- RESIDENCES CAMPUSEA : www.campusea.fr
- TWENTY CAMPUS - SERGIC RESIDENCES : www.sergic-residences.com/twenty-campus
- STUDÉLITES : www.studelites.com

ZOOM SUR LES RESIDENCES LOGIFAC

- Une offre de 7000 logements dans plus de 50 résidences étudiantes réparties dans 34 villes.
- Des studios meublés et équipés de 18 à 30 m²
- Possibilité d'ALS ou APL et d'avance des aides au logement durant 3 mois
- Choix de votre date de début de location
- Règlement possible en 3 fois du dépôt de garantie et des frais de dossier
- Signature du contrat de location ou bail sous conditions suspensives (par exemple dans l'attente des résultats du Bac).

EN INTERNAT

Le choix des internats est assez restreint en France. Il se distribue entre parc privé et public. Cependant, faute d'une offre suffisante dans le public, beaucoup d'étudiants se tournent vers le privé. Les prix sont en moyenne de 6 000 €/an (soit 500 €/mois) et varient beaucoup selon les établissements et les villes.

LOKAVIZ : LA CENTRALE LOGEMENT ÉTUDIANT DU CROUS.

Les logements proposés sont labellisés par les équipes Crous certifiant une qualité certaine concernant :

- le respect des critères réglementaires du logement décent ;
- la performance énergétique des bâtiments ;
- le montant du loyer, des charges, et des éventuelles prestations ; la localisation, le respect des bonnes pratiques en matière de rapports locatifs entre le bailleur et le locataire ;
- pour le label Lokaviz +, le montant du loyers et des charges sont jugés raisonnables (ils ne dépassent pas de plus de 20 ou 30 % le prix moyen au m² constaté pour ce type de logement dans la commune).

EN MAISON D'ÉTUDIANTS

Il s'agit de foyers, gérés en général par des associations, qui proposent des chambres individuelles ou doubles. Les loyers sont peu élevés, le cadre de vie sécurisant, mais le règlement y est souvent strict, et les places, rares : 70 établissements en France, répartis dans 24 villes. 28 d'entre eux sont réservés aux filles.
S'adresser à l'UNME : www.unme-asso.com

EN LOCATION ET EN COLOCATION

Décrocher une location dans le parc privé ressemble parfois au parcours du combattant. En effet, la demande est supérieure à l'offre, les exigences des propriétaires sont rudes, et vous n'êtes pas à l'abri d'une arnaque. La colocation peut se révéler un bon plan : les frais et les charges sont partagés et la vie à plusieurs est plus agréable. Mais, il faut répondre aux exigences des propriétaires et accepter les règles d'une vie communautaire.

LES SITES UTILES

www.adele.org
www.immojeune.com
www.leboncoin.fr
www.locservice.fr
www.logement-etudiant.com
www.lokaviz.fr
www.seloger.com
www.pap.fr

LES AIDES FINANCIÈRES

Le logement est en général le premier poste de dépenses. Comment et auprès de qui obtenir un coup de pouce financier ?

FINANCER SON LOGEMENT

Pour vous aider à payer votre loyer et vos charges, vous pouvez solliciter la CAF afin de bénéficier d'une aide au logement.
Infos : www.caf.fr

LES AIDES EXISTANTES

- L'APL (Aide Personnalisée au Logement) est généralement versée directement par la CAF au bailleur d'un logement conventionné. L'étudiant ne verse alors au propriétaire que le solde restant.
- L'ALS (Allocation de Logement à caractère Social) s'applique aux logements non conventionnés (chambre en foyer ou en résidence, studio, appartement). L'ALS peut être versée directement au locataire ou au bailleur.

Il est possible de faire une simulation sur le site de la CAF afin de connaitre le montant de l'aide dont vous pouvez bénéficier. Pour cela, vous devrez fournir des informations sur votre logement, vos revenus figurant sur la dernière déclaration de l'année écoulée, votre situation personnelle (étudiant/salarié).
Lorsque vous démarrerez votre demande d'allocation, vous devrez vous munir :

- d'une adresse e-mail consultée régulièrement ;
- du bail ;
- du montant de vos revenus des 12 derniers mois ;

- d'un RIB ;
- du numéro d'allocataire de vos parents et de leur CAF d'appartenance ;
- des coordonnées de votre bailleur (propriétaire, agence…), du montant du loyer et du numéro de Siret de votre bailleur s'il s'agit d'une société.

Vous devrez déposer les pièces jointes requises sous format numérique dans l'espace « Mon compte », rubrique « Mes démarches » sur www.caf.fr. Vous n'aurez pas d'attestation de loyer à envoyer par courrier.

- L'aide mobili-jeune est une subvention qui s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans, en formation en alternance au sein d'une entreprise du secteur privé non agricole. Le montant de l'aide est plafonné à 100 € par mois. Elle est versée semestriellement.

LE DÉPÔT DE GARANTIE

- Une avance Loca-pass peut être sollicitée pour financer votre dépôt de garantie. Elle se présente sous la forme d'un prêt, accordé au locataire par un organisme d'Action logement (ex : 1 % logement) d'un montant égal à celui du dépôt de garantie prévu dans le bail, avec un maximum de 1200 €. Cette aide est accordée quel que soit le logement, qu'il appartienne à un propriétaire privé ou social. Ce prêt est sans intérêt ni frais de dossier.

- Une aide du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL). C'est une aide exceptionnelle accordée sous forme de prêt ou de subvention, elle est soumise à des critères d'âge et de ressources propres à chaque département.

NOUVEAU !

Le 1er janvier 2020, les aides sont calculées à partir des revenus des 12 derniers mois. Vos droits sont désormais recalculés tous les trois mois afin de prendre en compte vos éventuels changements de situation.

NOUVEAU !

L'aide à la mobilité Parcoursup

Pour en bénéficier, il faut avoir formulé des vœux sur Parcoursup pour des formations en dehors de son académie et avoir été admis dans l'une d'elles. Cette aide s'adresse à vous si vous avez perçu une bourse au lycée, en terminale. Son montant était de 500 € en 2019.

LA CAUTION LOCATIVE VISALE

Ce dispositif concerne notamment tous les jeunes de 18 à 30 ans inclus, apprentis, ou étudiants. C'est une garantie pour le propriétaire, si vous n'avez pas de garant. Pour les étudiants qui n'ont pas de revenus, la caution est accordée dans la limite d'un loyer maximum de 800 € en Île-de-France et 600 € dans les autres régions.
Pour en savoir plus : www.visale.fr

ASSURER SON LOGEMENT

L'assurance habitation est obligatoire. Tout locataire doit s'assurer contre les risques locatifs dont il pourrait être responsable : fuite d'eau, bris de glace…
Une attestation d'assurance doit être remise à votre propriétaire au moment de réceptionner les clés.
En cas de sinistre dans votre logement (dégât des eaux, bris de glace, incendie, vol,..) que vous soyez responsable ou non, vous disposez de cinq jours pour envoyer la déclaration à votre assureur, et 48 h seulement s'il s'agit d'un vol. Lorsqu'il remboursera les dégâts occasionnés, votre assureur déduira la franchise, le cas échéant.

UN CONSEIL

Le Guide Logement : un indispensable gratuit pour s'y retrouver dans la diversité des formules existantes.
Consultez www.clubetudiant.com

03 SANTÉ : PRÉVENTION, MUTUELLES

Avoir une vie saine, pour rester en bonne santé : c'est la 1ère étape. Des actions de prévention sont menées par les mutuelles étudiantes et prévues par le gouvernement dans ce but. En cas de problème de santé, la Sécurité sociale et les complémentaires santé minimisent l'impact que cela peut avoir sur votre budget.

VIE SAINE ET PRÉVENTION

Avoir une attitude bénéfique à sa santé : sur le fond, tout le monde le souhaite, mais dans les faits, comment avoir le courage de faire du sport avant les cours, manger des fruits et légumes plutôt que des burgers, ne pas se laisser tenter par quelques verres ? C'est en étant réellement bien informé que l'on peut choisir d'avoir les bons comportements.

LES ACTIONS DE PRÉVENTION DES MUTUELLES ÉTUDIANTES

Du fait de leur expérience de nombreuses années au service des étudiants, et de la nature même de leur gouvernance (leur Président est étudiant), elles connaissent bien les problématiques des jeunes, leurs attentes et les situations auxquelles ils sont confrontés. C'est ainsi qu'elles ont été amenées à mettre en place des initiatives pour inciter les étudiants à prendre soin d'eux. Des actions sont régulièrement menées sur des thématiques telles que la gestion du stress, les addictions, la nutrition.

Voici par exemple quelques actions de la SMERRA :

- un partenariat avec une jeune blogueuse qui propose des recettes saines et faciles à réaliser avec un petit budget. Retrouvez Lucie sur www.healthyfoodcreation.fr et sur Instagram healthyfood_creation ;
- Les forfaits « fruits et légumes » inclus dans Tonic Etudes ;
- des paniers pour 5 € par semaine à Grenoble et Poitiers ;
- Un partenariat avec APSYTUDE, une association crée par deux psychologues pour favoriser le bien-être des étudiants. Des consultations individuelles sont proposées dans le cadre des HAPPSY HOURS. Infos sur www.apsytude.com/

Être en bonne santé, ce n'est pas seulement, bien manger. C'est aussi ne pas être sédentaire, choisir un moyen de contraception adapté, connaitre les aides pour arrêter de fumer, apprendre à gérer son sommeil et son stress, etc. Vous pourrez vous informer sur les bons comportements à adopter sur le site www.smerra.fr.

LE SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Dans le cadre de la loi O.R.E., le gouvernement a décidé de mettre en place un service sanitaire de six semaines assuré par des étudiants suivant une formation de santé. 50 000 élèves en ont déjà profités en 2019. Cela inclut une formation théorique et pratique, ainsi que des interventions dans les collèges et les lycées, auprès des associations étudiantes, pour faire de l'information.

LE FONCTIONNEMENT DE LA SÉCU

En France, vous avez droit à une couverture santé minimum, c'est la Sécurité sociale, souvent appelée « Sécu ».
Les deux principaux régimes de sécu sont :

- le régime salarié : l'Assurance Maladie s'appuie sur les CPAM, et inclut désormais les travailleurs indépendants ;
- le régime agricole : MSA ;
- Le régime de la fonction publique.

LES RÈGLES DE REMBOURSEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

L'Assurance Maladie a établi une tarification de référence pour tous les actes médicaux. Ce tarif, dit BRSS (Barème de responsabilité de la Sécurité Sociale), sert de base de calcul pour vos remboursements. Une participation forfaitaire de 1 € par acte médical et une franchise de 0,50 € par délivrance pharmaceutique ou acte d'auxiliaire médical (kiné, infirmière…) est déduite.
En ayant déclaré votre médecin traitant, vous bénéficierez d'un remboursement à taux plein, sauf pour certains actes qui restent en accès direct (pour les soins de première intention) chez les spécialistes en ophtalmologie, gynécologie, psychiatres et neuropsychiatres (pour les moins de 26 ans), stomatologues (pour les soins bucco-dentaires). En cas de non-respect de ces règles le taux de prise en charge Sécurité sociale est alors de 30 %.

LA CARTE VITALE ET LE TIERS-PAYANT

Le tiers payant est le dispositif qui vous évite d'avancer le paiement de vos frais de santé. Le professionnel de santé est directement remboursé par votre centre de sécurité sociale. Pour en bénéficier, vous devez présenter votre carte Vitale. Attention, tous les professionnels de santé ne pratiquent pas le tiers payant, dans ce cas, il faut régler le praticien. Si ce dernier ne télétransmet pas les actes directement par le biais de votre carte Vitale, il faut adresser votre feuille de soins papier à votre centre de Sécurité sociale.

LE SYSTÈME NOEMIE

C'est une procédure d'échanges de données entre votre centre de Sécurité sociale et votre nouvelle mutuelle. Ainsi les remboursements sont automatisés, plus simples, plus rapides sans nécessité d'envois postaux.
Envoyez dès la rentrée votre attestation sécurité sociale à votre mutuelle.

OUVERTURE DE VOTRE COMPTE À PARTIR DE 16 ANS : MODE D'EMPLOI

- Ouvrez un compte sur ameli.fr
- Déclarez votre médecin traitant (c'est plus pratique pour vous s'il est de votre ville d'études - possibilité de déclaration électronique par le médecin).

À SAVOIR !

Désormais vous n'avez plus à vous inscrire à un régime spécifique de Sécurité sociale étudiante.

- Envoyez votre RIB.
- Pensez à mettre à jour tous les ans votre carte vitale, à votre mutuelle étudiante ou dans une pharmacie.

LA CSS : COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

Dans le cadre de la réforme 100% santé, la complémentaire santé solidaire remplace les précédents dispositifs d'accès aux soins (ACS et CMU-C). Elle permet à l'ensemble des personnes aux revenus modestes d'avoir davantage de soins accessibles sans avancer de frais de santé.
La couverture des soins de base est ainsi garantie pour les consultations chez un professionnel de santé, les médicaments, les analyses médicales. En cas d'hospitalisation, le forfait journalier est pris en charge sans limitation de durée. Aucun dépassement d'honoraires ne peut être facturé. L'éligibilité est déterminée via le simulateur en ligne sur ameli.fr ou en appelant le 0 800 971 391 (service et appel gratuit).

- Pour des revenus inférieurs à 746 € / mois (pour une personne seule) : pas de participation financière. Pour les étudiants boursiers, le montant de leur bourse n'est pas pris en compte dans le calcul.
- Pour des revenus situés entre 747 € et 1 007 € / mois : une participation financière plafonnée à 8 € par mois pour les assurés âgés de 29 ans et moins.

NOUVEAU !

Mise en place de la CSS depuis le 01/11/2019.

Pour les étudiants de moins de 25 ans, votre requête est étudiée dans le cadre d'une demande familiale si vous demeurez sous le même toit que vos parents, si vous êtes rattaché à leur foyer fiscal ou si vous percevez une pension de leur part.

COMPLÉTEZ VOS REMBOURSEMENTS DE SOINS !

DES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ POUR TOUS LES BESOINS

Opter pour une mutuelle complémentaire permet d'être mieux remboursé de ses frais de santé. Pour cela, il faut choisir sa complémentaire en fonction de ses besoins.
La mutuelle complète tout ou partie de vos frais de santé non remboursés par la Sécu.
Vous pouvez décider de garder la mutuelle de vos parents mais celle-ci ne couvre pas indéfiniment, il vous faut vérifier jusqu'à quel âge et pour quel tarif. Les mutuelles d'étudiants proposent des contrats adaptés au budget et aux besoins particuliers (à partir de 66 €/an). Vous pouvez par exemple consulter le site www.smerra.fr

VOS REMBOURSEMENTS DE SOINS À L'ÉTRANGER

À l'étranger, les tarifs de soins peuvent être largement supérieurs aux tarifs français. Dans les 31 pays de l'espace économique européen, la CEAM (Carte Européenne d'Assurance Maladie) assure la prise en charge des frais médicaux, mais uniquement sur la partie Sécurité sociale. Il reste donc un différentiel, parfois important, entre les tarifs appliqués et le remboursement « sécu », qui rendent nécessaire la souscription d'une assurance spécifique à l'international, et cela est encore plus vrai lorsque vous quittez l'Europe. Par exemple, une consultation chez un généraliste aux États-Unis coûte en moyenne 150 €, et la Sécu française rembourse 17,50 €.
Renseignez-vous auprès des mutuelles d'étudiants.

UN CONSEIL

Pour faire face à ces dépenses, une solution particulièrement adaptée à la mobilité étudiante : l'assurance Pack Monde ou Pack Europe, selon votre destination : *smerra.fr/4-assurances/5-assurance-a-letranger*.
À partir de 23 € / mois.

LA SANTÉ ÉTUDIANTE PASSE PAR UN VASTE RÉSEAU : COMMENT L'UTILISER ?

La prise en charge pratique de la santé des étudiants passe par un réseau de professionnels qui assurent un suivi à l'Université aussi bien qu'en ville. A l'université, les SUMPPS (Services universitaires de médecine préventive et de promotion de la santé) offrent aux étudiants des services de proximité. En ville, le réseau se déploie entre les professionnels hospitaliers et les professionnels libéraux. Pour choisir, voici quelques éléments.

LES SUMPPS

- Leurs missions
  Ils ont pour vocation de s'adresser à tous les étudiants et aux élèves des écoles qui ont passé une convention avec ces derniers. Les SUMPPS sont chargés du « contrôle médical préventif des étudiants » et de « missions de prévention et d'éducation sanitaire ». Pour remplir ces missions, ils disposent d'équipes pluridisciplinaires (infirmières, diététiciennes, médecins, psychologues, assistantes sociales).
- Les services : consultations, vaccinations, visites.
  Les SUMPPS assurent un accueil permanent et personnalisé des étudiants qui ont besoin d'un conseil, d'un certificat médical, ou d'un contrôle de leur état vaccinal.
  Ils effectuent au moins un bilan de prévention durant les trois premières années d'études. Ils proposent par ailleurs des consultations spécialisées (psychologie, soins dentaires, nutrition, tabac, addictions, par ex.) et des consultations de dépistage (dentaire, MST, …).

LE RÉSEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Les deux grands secteurs : libéral et public
  Concernant la médecine de ville, vous pourrez choisir entre le secteur libéral et le secteur hospitalier. Pour trouver un praticien libéral, il suffit d'interroger le site de l'Assurance maladie (http://annuairesante.ameli.fr/), qui propose une base de données consultable par

nom, profession, secteur conventionnel ou géographique.
Si vous devez vous rendre à l'hôpital, vous pouvez faire une recherche par centre hospitalier universitaire, à partir d'un portail spécialisé, qui propose une recherche par ville (www.reseau-chu.org). Vous trouverez les coordonnées téléphoniques et les adresses que vous recherchez.

- Le réseau associatif et mutualiste de prévention
Dans le domaine de la santé et de la prévention, le « tissu » associatif est dense. Vous trouverez l'ensemble des informations auprès des organismes suivants, ayant chacun leur spécialisation.

ORGANISMES DE PRÉVENTION GÉNÉRALISTES

- Avenir santé : www.avenir-sante.com
- Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr
- Service « Fil-santé-jeune » : www.filsantejeunes.com

ORGANISMES SPÉCIALISÉS

- Apsytude : www.apsytude.com
- Association AIDES : www.aides.org
- SIDA INFO SERVICE : www.sida-info-service.org
- ALS : sidaweb.com
- Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme et Addiction (ANPAA) : www.drogues.gouv.fr
- Mouvement français pour le planning familial : www.planning-familial.org
- Service TABAC INFO : www.tabac-info-service.fr
- Service d'écoute : nightline-paris.fr

Vous trouverez également d'autres contacts, dans les pages d'informations régionales, dans le cahier central de ce guide.

04 SPORT ET RESTAURATION

Bien manger et bouger : deux éléments clés pour rester en forme. Et vous pouvez faire tout cela avec un budget restreint dans les universités.

LE SPORT

LE SPORT EN TANT QUE LOISIR

Le sport fait partie intégrante de la vie étudiante. À la fac, la pratique sportive est gérée par le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives), dans les grandes écoles, par le bureau des sports. Au-delà des équipements mis à disposition toute l'année, des tournois ou des week-ends peuvent être organisés, par exemple pour le ski.
Si vous êtes sportif de haut niveau, faites-vous connaître au moment de votre inscription. De nombreuses universités et grandes écoles proposent des cursus aménagés.
Pour trouver vos associations sportives pendant vos études dans l'enseignement public (FNSU) : www.sport-u.com

LA VALIDATION DU SPORT DANS VOTRE CURSUS

Selon votre filière, des UE de sport peuvent être validés à l'université, notamment en 1er cycle. Dans les grandes écoles, cela est fréquemment le cas.

À SAVOIR !

La CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) mise en place en 2018, contribue à financer les activités sportives et culturelles de l'université. Son montant s'élève à 91 € en 2019.

LA RESTAURATION

Un bon plan : le Resto U. La solution économique pour manger équilibré. Il est possible de composer un plateau constitué d'un plat principal + deux articles (par exemple une entrée et un dessert) pour le tarif unique de 3,30 € au 01/11/2019). Le prix est de 0,90 € pour ajouter une boisson en canette.
Consultez le site : www.etudiant.gouv.fr

Des systèmes de cafétérias ou de sandwicheries sont également prévus dans certains établissements.
Dans plusieurs agglomérations, des conventions avec des restaurateurs extérieurs aux Restos U, permettent aux étudiants de bénéficier de tarifs préférentiels, et parfois des tarifs Crous.

Dans les grandes villes, vous trouverez :

- Des restaurants universitaires traditionnels proposant des menus équilibrés ;
- Des cafétérias ;
- Des food-trucks et des distributeurs contenant des sandwichs, pour les jours où vous disposez de peu de temps.

La plupart des restaurants universitaires sont ouverts le midi, du lundi au vendredi. Certains vous accueillent également le soir et le week-end. Renseignez-vous auprès du Crous de votre académie.
Pour bien manger et rester en bonne santé, retrouvez des idées de recettes sur : www.mangerbouger.fr

MANGER BOUGER
PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ

Pour les étudiants qui ont leur propre logement, la Mutuelle Étudiante Smerra propose également dans plusieurs villes, des paniers de fruits et légumes frais, de proximité, à des tarifs très raisonnables : www.smerra.fr

05 JOBS ET VIE ASSOCIATIVE

Au-delà de l'aspect financier, avoir une activité en parallèle de ses études permet d'acquérir une expérience et d'étoffer son CV, mais il est important de bien doser le temps que vous allez y consacrer pour ne pas mettre vos études en péril.

QUELS TYPES DE CONTRATS DE TRAVAIL ?

Selon la dernière enquête « Conditions de vie » réalisée par l'O.V.E : l'Observatoire de la Vie Étudiante, 46 % des étudiants exercent une activité rémunérée au cours de l'année universitaire.

L'INTÉRIM

Le travail temporaire vous permet de multiplier les expériences professionnelles ce qui est un atout majeur aux yeux des recruteurs, et de développer votre adaptabilité, dans des secteurs et des structures très diversifiés.

LES CDD ET LES CONTRATS DE TRAVAIL SAISONNIER

En CDD (Contrat à Durée Déterminée), vous bénéficiez des mêmes droits que les salariés en CDI (Contrat à Durée Indéterminée). Le contrat doit spécifier la date de début et de fin de la mission, le poste occupé, ainsi que la durée de la période d'essai prévue. Le CDD s'applique à tous les secteurs d'activités. Des congés payés au prorata de votre temps de travail vous seront versés, ainsi qu'une indemnité de fin de contrat au terme de votre période de travail. Un CDD est renouvelable deux fois, à défaut de stipulation dans la convention ou l'accord de branche.
Le contrat saisonnier (par ex. le contrat vendanges) est un type particulier de CDD, qui peut ne pas comporter de date d'échéance. Il est conclu pour la durée d'une saison et mentionne néanmoins une durée minimale d'emploi. Sauf convention, l'indemnité de fin de contrat (habituelle aux CDD) n'est pas versée dans le cadre du contrat saisonnier.

OÙ TROUVER UN JOB ?

QUELQUES PISTES À EXPLORER

Pensez à des jobs de vente, de télémarketing, d'hôte et d'hôtesse, d'assistant d'éducation, d'employé polyvalent en restauration ou encore de baby-sitting. Dans ce dernier cas, en vous faisant payer en Cesu (chèque emploi service), vous serez déclaré et cotiserez pour votre retraite... D'une manière générale, ne vous attendez pas à gagner beaucoup plus que le SMIC horaire (soit 10,03 € brut au 1/11/2019). Certains jobs sont un peu mieux rémunérés : animateur loisirs (entre 50 et 90 € bruts par jour) ; soutien scolaire (15 € à 20 € nets de l'heure).

OÙ S'INFORMER

Vous disposez d'offres consultables en ligne aussi bien sur les sites étudiants que sur les sites spécialisés, dans des secteurs d'activité très diversifiés.
Demandez aussi conseil aux CRIJ (Centres Régionaux d'Information Jeunesse). Ils disposent tout au long de l'année de listes

VOUS POUVEZ CONSULTER LES SITES

- www.cidj.com
- www.keljob.com
- www.letudiant.fr
- www.jobaviz.fr (offres du Crous)
- www.meteojob.com
- www.sourcea.fr
- www.studyrama-emploi.com
- www.studentjob.fr
- www.wizbii.com

d'entreprises ou d'organismes susceptibles de recruter ponctuellement du personnel dans votre situation. Ils pourront aussi vous aider pour votre CV, votre lettre de motivation...

ET POURQUOI PAS À UN JOB À LA FAC ?

Il est également possible de postuler auprès de son université. Plusieurs missions peuvent vous être proposées :

- accueillir les nouveaux arrivants ;
- assister les étudiants handicapés ;
- assurer du tutorat, du soutien informatique ;
- un appui aux personnels des bibliothèques ou aux animations ...

Ces contrats sont réservés en priorité aux boursiers. Leur durée est réglementée :

- contrats d'un an maximum entre le 1er septembre et le 31 août ;
- mi-temps tout au plus entre le 01/09 et le 30/09 ;
- plein temps possible entre le 01/07 et le 31/08 (par exemple en juillet, pendant les inscriptions).

PRIVILÉGIEZ UN JOB EN RAPPORT AVEC VOS ÉTUDES

Selon la filière choisie, cela ne sera peut-être pas toujours possible dès la première année. Cependant, avant de vous ruer sur les petites annonces, essayez de lister tous les jobs en rapport avec votre formation. Cela sera un plus sur votre CV et vous vous familiariserez avec votre futur environnement de travail. Cela peut parfois être aussi l'occasion de commencer à vous faire un carnet d'adresses en vue d'un futur stage en entreprise.

ATTENTION AU SURMENAGE !

Selon l'O.V.E., une activité régulière rémunérée, sans lien avec les études, et exercée au moins à mi-temps, accroît les risques d'échec scolaire. Pour ne pas nuire à ses études, il est recommandé de travailler moins de quinze heures hebdomadaires.

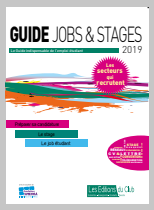

Le Guide des Jobs et stages répertorie les principaux emplois étudiants et vous donne des conseils. Consultez-le www.clubetudiant.com

Quelques exemples, selon votre filière :

- langues étrangères : cours particuliers dans votre langue de prédilection, postes de chargé d'assistance l'été (Inter Mutuelles Assistance, Europ Assistance, ...) ;
- formation commerciale : jobs dans le secteur de la distribution spécialisée (magasins de sport, ...) ;
- étudiants en tourisme/hôtellerie : beaucoup de possibilités sont offertes dans ces secteurs ;
- futurs médecins : nécessité d'attendre quelques années avant de pouvoir faire des gardes dans les hôpitaux.

LE BAFA

La formation au Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur vous prépare à animer des accueils de loisirs ou de séjours de vacances. Il peut être obtenu dès l'âge de 17 ans. La formation se compose de trois étapes qui doivent être effectuées sur 30 mois maximum :

- une formation générale (8 jours) ;
- un stage pratique (14 jours minimum) ;
- une session d'approfondissement (6 jours) ou de qualification (8 jours).

Le coût total de la formation varie (de 500 à 1 300 €) mais de nombreuses aides financières existent, notamment par la CAF (91,47 € ou 106,71 € si la 3ème session est axée sur l'accueil du jeune enfant). Les Directions générales de la Jeunesse et des sports accordent également des bourses.
Plusieurs organismes préparent au BAFA : l'UFCV, l'AFOCAL, TEMPS JEUNES, AROEVEN, CEMEA, ...
Informez-vous et inscrivez-vous sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd ou utilisez l'appli BAFA-BAFD. Vous choisirez ensuite votre organisme de formation.

VIE ASSOCIATIVE

Autre activité, non rémunérée cette fois, mais riche en expérience, et qui complètera votre CV : la vie associative.

LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS

Vous pouvez participer à la gestion de votre établissement, aux décisions pour votre avenir et mettre en œuvre des projets définis. Il est essentiel de choisir ses représentants étudiants auprès des instances décisionnelles car ils portent votre voix. Des étudiants peuvent également être élus au sein du CA du Crous de chaque académie, d'une mutuelle étudiante, et au niveau national au CNESER et/ou au Cnous.
Le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) est à la fois un comité consultatif placé auprès des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la recherche, et un Conseil disciplinaire.

LES ORGANISATIONS ÉTUDIANTES REPRÉSENTATIVES

Comme leurs noms l'indiquent elles représentent les étudiants pour leurs problématiques (la recherche scientifique, la restauration, le logement). Une organisation étudiante est aujourd'hui officiellement considérée comme représentative à l'échelle nationale à partir du moment où elle dispose d'élus au CNESER et/ou au Cnous.
Ce sont :

- la FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) : www.fage.org
- PDE (Promotion et Défense des Étudiants) : www.pde.fr
- L'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) : www.unef.fr
- l'UNI (Union Nationale Inter-universitaire) : www.uni.asso.fr

Leur structure est souvent associative mais certaines se revendiquent comme des syndicats étudiants.

LES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES PAR FILIÈRE

- Architecture & Paysage : UNEAP
  www.uneap.fr
- Biologie – Sciences exactes : FNEB
  www.fneb.fr
- Dentaire : UNECD
  unecd.com
- Droit – Économie – Sciences politiques : UNEDESEP
  unedesep.fr
- Ergothérapie : UNAEE
  www.unaee.org
- Géographie : FFAEH
  ffaeh.forumpro.fr
- Géographie – aménagement urbanisme : AFNEG
  afneg.org
- Infirmier : FNESI
  fnesi.org
- Ingénieur : BNEI
  www.bnei.org
- Médecine : ANEMF
  www.anemf.org
- Orthophonie : FNEO
  www.fneo.fr
- Pharmacie : ANEPF
  www.anepf.org
- Psychologie : FENEPSY
  fenepsy.fr
- Sage-femme : ANESF
  anesf.com
- Sciences sociales : ARES
  www.fede-ares.org
- Sciences-techniques : AFNEUS
  afneus.org
- STAPS : ANESTAPS
  www.anestaps.org

LES AUTRES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Vous pouvez aussi vous investir dans les associations de solidarité locales ou internationales, des associations sportives, culturelles,... selon vos goûts et vos affinités !

Il peut y avoir aussi, par exemple dans les écoles de commerce, des associations telles que des Juniors entreprises, dans lesquelles vous mettez en pratique les compétences acquises.

06 LE PERMIS DE CONDUIRE

Autre étape importante de la vie lycéenne : le permis de conduire. Même s'il est plus utile dans certaines régions que dans les grandes villes bien équipées de réseaux de transport urbain, c'est un pas de plus vers l'autonomie.

LES ÉVOLUTIONS

Les épreuves pratiques du permis de conduire représentent l'examen le plus passé en France avec 1,9 million de candidats en 2018. Le coût pour passer le permis est actuellement de l'ordre de 1800 € avec deux mois d'attente en moyenne. Des évolutions ont déjà été mises en place :

- Apprentissage anticipée de la conduite possible dès l'âge de 15 ans et passage du permis possible à partir de 17 ans et demi, de manière à pouvoir conduire dès 18 ans.
- Consultation en ligne des résultats du permis.
- Extension du dispositif du "permis à 1 € par jour", afin que les candidats puissent continuer à en profiter après un 1er échec.
- Surveillance des épreuves théoriques par des sociétés agréées par l'État (notamment la Poste) et non plus par des inspecteurs, pour que ceux-ci se consacrent davantage au passage de l'examen pratique.
- Obligation pour les Préfectures d'inscrire les candidats libres dans un délai de deux mois pour passer le permis de conduire, pour un 1er passage.
- Depuis 2018, l'examinateur doit poser une question sur les premiers secours.

LES 10 NOUVELLES MESURES 2019/2020

1 - Gratuité du code (formation et examen) pour les volontaires du SNU (Service National Universel)

2 - Développement de l'usage du simulateur de conduite dans la formation : la limitation passe de 5 à 10 heures (économie de 135 €).

3 - Développement de l'apprentissage de la conduite sur boîte automatique. Pour convertir un permis BEA (Boîte de vitesse à embrayage automatique) en permis B, il suffit désormais de suivre une formation de 7 heures (environ 315 €).

4 - Favorisation de l'accès à la conduite supervisée accessible à partir de 18 ans.

5 - Développement de l'accès à la conduite encadrée (l'équivalent de la conduite supervisée pour les candidats qui préparent un diplôme professionnel menant aux métiers de la route. Ce dispositif est élargi aux titres du Ministère du travail et à celui de l'Education Nationale.

6 - Modernisation de l'épreuve pratique : mise en place d'une plateforme de réservation en ligne pour passer l'examen à compter de janvier 2020 à titre de test dans cinq départements l'Aude, la Haute-Garonne, le Gers, le Gard et l'Hérault.

7 - Mise en place d'une plateforme gouvernementale dédiée au choix de son auto-école : avant de vous inscrire, vous pourrez prendre connaissance des prix pratiqués, des délais, du nombre d'élèves présentés, du taux de réussite, et des diverses aides accessibles (variables selon les régions) pour financer votre permis.

8 - Création d'un livret de formation numérique pour suivre la progression du candidat à partir du 01/01/2020.

9 - Abaissement à 17 ans de l'âge de passage de l'examen dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite.

10 - Adaptation des questions du code de la route aux publics et aux enjeux de sécurité routière.

CHOISISSEZ LA BONNE FORMULE

PLUSIEURS SOLUTIONS S'OFFRENT À VOUS, SELON VOTRE ÂGE ET VOTRE BUDGET

Peut-être avez-vous opté pour la conduite accompagnée auquel cas vous êtes déjà lancé. Une fois le code obtenu, un minimum de 20 heures de conduite en auto-école est indispensable (ramené à 13 heures pour un permis BEA). A l'issue de cela, vous recevez une attestation de fin de formation initiale (AFFI) que vous devez remettre à votre assureur, et vous allez pouvoir continuer à perfectionner votre conduite avec, par exemple, la voiture de vos parents, en parcourant 3 000 km minimum.
À partir de 18 ans ; c'est le dispositif de conduite supervisée qui est proposé. Il vous est simplement demandé, de parcourir 1 000 km dans un délai de trois mois minimum.
Vous allez acquérir davantage d'expérience, de ce fait, vos chances d'obtention du permis sont meilleures. Le prix de votre première assurance sera généralement plus doux.
Si vous choisissez de passer votre permis de manière traditionnelle, un forfait vous sera généralement proposé pour le code, mais vous pouvez aussi vous entrainer sur Internet. Pour la conduite, l'auto-école a l'obligation d'effectuer une évaluation préalable pour pouvoir vous communiquer un nombre d'heures prévisionnel.
Certaines auto-écoles proposent des forfaits pour la conduite, souvent sur une base de 20 heures. Renseignez-vous bien sur le prix de l'heure de conduite supplémentaire, car c'est au final ce qui fera la différence dans votre budget. La réglementation impose un affichage des prix bien visible Les forfaits coûtent entre 700 € et 1 400 €. Quant à l'heure de conduite, les tarifs sont libres. Elle peut varier de 35 € à 55 € de l'heure, selon les villes.
Un site pour comparer les auto-écoles :
www.vroomvroom.fr (taux de réussite indiqué).

LE FINANCEMENT DE VOTRE PERMIS

LE PERMIS À 1 €

C'est un prêt à taux zéro réservé aux jeunes de 15 à 25 ans. Pour en bénéficier, il faut que la banque et l'auto-école choisie soient partenaires de l'opération. Vous rembourserez ensuite 1 € par jour, soit 30 € par mois. La banque peut exiger une caution, par exemple de vos parents.

LA BOURSE AU PERMIS

Dispositif permettant aux jeunes de 18 à 25 ans sans ressources, de bénéficier d'une prise en charge d'une partie du coût du permis par leur commune en échange d'heures de travaux d'intérêt collectif. Renseignez-vous dans votre ville.

LES AIDES DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Elles peuvent être proposées par les Régions ou les Conseils Généraux (départements).
Par exemple, la Région Bourgogne Franche-Comté propose aux moins de 26 ans, en formation ou en mission de service civique, le financement d'une partie du permis de conduire avec le chèque permis, à hauteur de 500 € en contrepartie de quinze heures de bénévolat dans une association.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Mairie afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une aide de la Région ou de votre Conseil Général.

À SAVOIR !

Les jeunes apprentis bénéficient d'une aide de 500 € pour passer le permis de conduire depuis 2019.

SMERRA
la protection sociale des étudiants

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

On ne choisit pas son voisin d'amphi !

La SMERRA vous assure !

INDISPENSABLE | SÉCURITÉ

Envoi immédiat de votre attestation

Adhésion et informations :

smerra.fr
04 72 76 70 08

du lundi au vendredi
de 9h à 18h30, numéro non surtaxé

SMERRA : MUTUELLE N° SIREN 775 648 256 SOUMISE AUX DISPOSITIONS DU LIVRE II DU CODE DE LA MUTUALITÉ
Les contrats d'assurance sont souscrits par l'intermédiaire de Sem Assur : SARL de courtage d'assurances au capital de 182.938€ immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 028 998 - R.C.S. Lyon 390 191 799 - Code APE 6622Z. Garantie financière et d'assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du code des assurances.
Siège social : 43 rue Jaboulay, 69007 Lyon.
Création : www.antidotecommunication.com - Crédit photos : Gorodenkoff - Treetree2016 - Dean Drobot

GPB 12/2019

LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

LOGI • FAC by SMERRA

GPB 12/2019 - Création : www.unbrindecampagne.fr
«LOGIFAC by SMERRA» est une marque utilisée par les structures OSE, OHLE, SHLE, CFIG, ONLE et AREAS qui demeurent exclusivement responsables de la nature et des engagements contractuels qu'elles concluent avec les locataires.
«LOGIFAC by SMERRA» est une marque d'OSE, association étudiante à but non lucratif (Paris n°071344) / Siège : 11-13 rue Serpente 75006 PARIS – Carte professionnelle n°T8477 délivrée par la Préfecture de Police de Paris. Garant : Société Générale 1 Bld Vivier Merle 69003 Lyon / OSE s'est engagée à ne recevoir aucun fonds, effets ou valeurs pour le compte d'un tiers.

www.logifac.fr

TROUVEZ ET RÉSERVEZ VOTRE LOGEMENT DIRECTEMENT EN LIGNE

LOGI • FAC by SMERRA
LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE

01 88 33 81 22

Du lundi au vendredi
9h-12h30 et 13h30-17h

Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant : elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides de la CAF : APL, ALS*.

Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.

Contactez-nous, nous pourrons vous conseiller sur le meilleur choix pour vous !

*avantages ouverts selon résidences, voir conditions sur logifac.fr

LE CHOIX
+ de 50 résidences
dans 34 villes étudiantes
7 000 logements meublés
et équipés

LA FACILITÉ
Paiement en 3 fois
du dépôt
de garantie et
des frais de dossier*

LA SOUPLESSE
Informations et
réservation en ligne
Choix du début de location
et annulation possible*

LA SÉRÉNITÉ
Accès sécurisé
Personnel de permanence
soirs et week-ends*
Intendant à votre écoute